

# La vie millénaire de quelques motifs décoratifs

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **7 (1929)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727801>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## LA VIE MILLÉNAIRE DE QUELQUES MOTIFS DÉCORATIFS

(Ornementation antique, chrétienne primitive, et populaire moderne)

W. DEONNA.

### I

PLAQUE DE CHANCEL (?) PROVENANT DE NAZ (HAUTE-SAVOIE)  
AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE.



PASSANT en 1915 par le petit village de Naz<sup>1</sup> — situé dans la commune des Esserts en Haute-Savoie, sur la route qui longe le flanc E. du Salève et qui conduit d'Etrembières par Mornex-La Muraz à Cruseilles — nous avons remarqué une plaque de molasse sculptée, encastrée dans un mur de la cuisine, dans la maison de M. Roguet, qui venait d'être détruite par un incendie. Nous en avons donné un croquis sommaire dans un de nos mémoires<sup>2</sup>. En 1928 seulement, nous pûmes acquérir pour les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire<sup>3</sup> cette pierre qui n'avait pas été remployée depuis l'incendie, et qui gisait abandonnée sous des tas de bois dans le hangar de M. Cotton, son propriétaire (*fig. 1*).

\* \* \*

Elle provient, disent les habitants, d'une ancienne chapelle de Naz. S'ils ignorent la date de sa démolition, ils en montrent l'emplacement, à la sortie du village, sur un chemin montant vers le Salève, où l'on distingue encore les restes d'un bénitier

<sup>1</sup> Au « moulin de Naz », sur le Viaison, au-dessous du village, on remarque: une curieuse inscription gravée en 1715 sur un des pieds-droits de la grange, par le meunier Claude Favre; une seconde pierre avec son nom et la date 1707, sur le mur extérieur du même bâtiment; près de la cour, un étrange buste en pierre, sculpté en ronde-bosse par le même personnage, buste qui pourrait sans peine, vu la grossièreté de sa facture, sa bouche rectiligne, son nez triangulaire, etc., passer pour une œuvre gauloise.

<sup>2</sup> DEONNA, « Le soleil dans les armoiries de Genève », *Rev. hist. des religions*, LXXII, 1916, p. 69, fig. 30.

<sup>3</sup> N° 803. Haut. 0,80; larg. 0,69; épaisseur 0,12.



utilisé pour l'écoulement des eaux. Tout auprès s'étendait le cimetière, d'où les laboureurs exhument parfois des tombes. La dalle acquise par le Musée de Genève ne serait pas le seul vestige sculpté de cette chapelle; d'autres fragments seraient

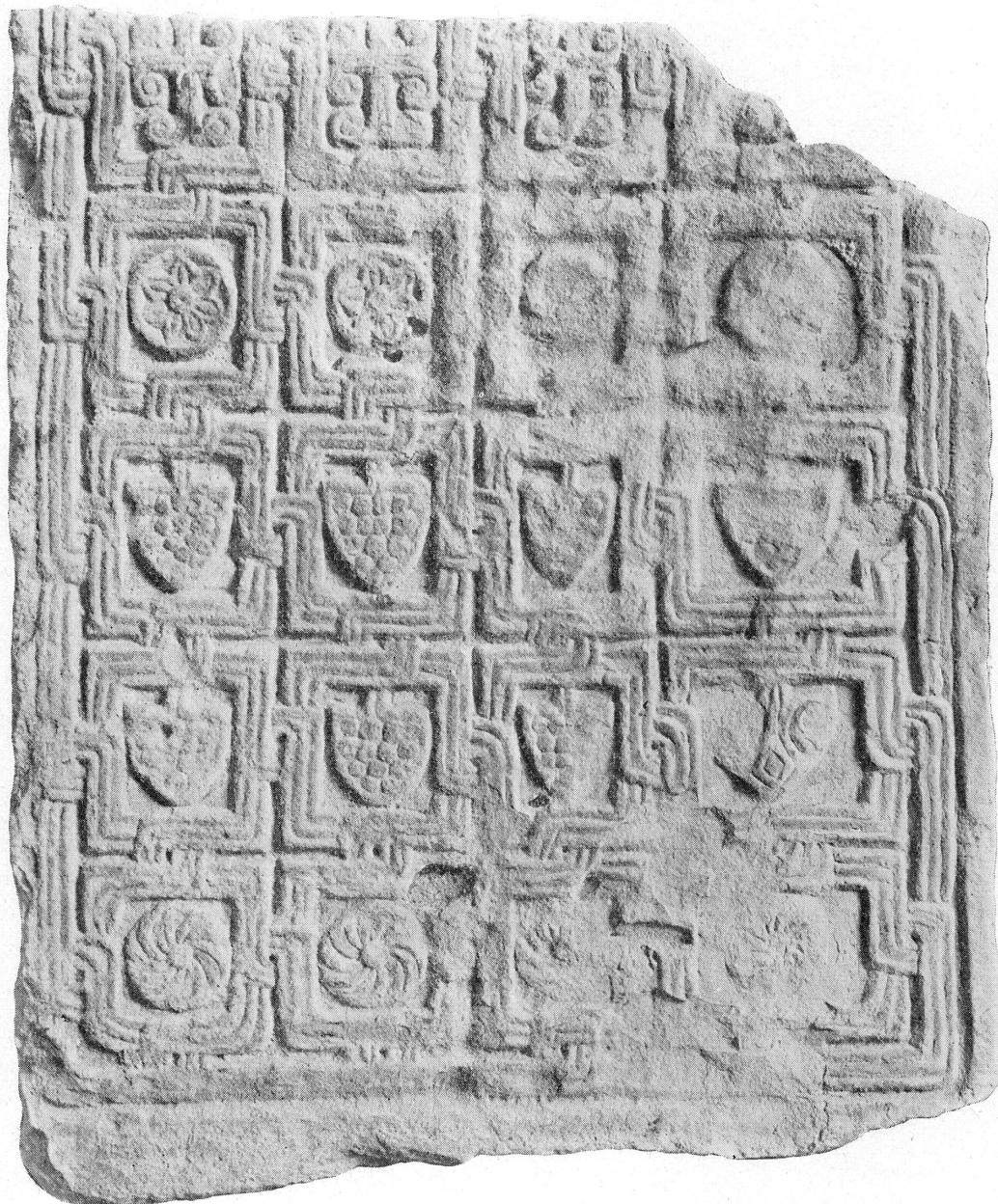


FIG. 1. — Relief de Naz (Haute-Savoie).

encore encastrés dans plusieurs maisons du village, sans doute enfouis dans la maçonnerie ou cachés sous le crépissage, où un événement imprévu, démolition, incendie, permettra de les retrouver.

Ces renseignements, que nous avons recueillis en 1928 sur les lieux mêmes, concordent avec ceux que M. Joseph Clerc, instituteur à Esserts-Esery, donnait en 1900<sup>1</sup> : « D'autres fouilles, pratiquées près de l'emplacement d'une ancienne chapelle démolie depuis longtemps, ont découvert quelques sépultures burgondes; les habitants assurent que le terrain est un cimetière, et que les sépultures sont loin d'être toutes découvertes, prétendant que la chapelle détruite en avait remplacé une autre « très, très ancienne ». Ce qui est vrai, c'est que les rares débris restant de la dernière se trouvent encastrés dans les constructions des propriétaires voisins et présentent de belles sculptures. M. Gosse en a emporté une à Genève. Sur le parcours du vieux chemin, des minages ont mis au jour de vieilles fondations, des débris d'ustensiles, de poteries, de tombes burgondes; on en a encore trouvé près de l'église »<sup>2</sup>.

Nous savons, par les rapports des anciennes visites épiscopales<sup>3</sup>, que la chapelle, du moins au XVI<sup>e</sup> siècle, était dédiée à la Vierge: « Visitavit *cappellam sub vocabulo Beatae Mariae Virginis*, annexam curae parochialis ecclesie Murae, quae quidem capella est fondata et erecta in villagio de Naz, infra parochialem ecclesiam de Exers, sub onere unius missae hebdomalis ut asseretur »<sup>4</sup>. Ces visites attestent aussi l'origine très ancienne de cet édifice, et sa vétusté, qui nécessita, dès le XV<sup>e</sup> siècle, d'importantes réfections. C'est ce qu'indique déjà la visite faite le 15 juillet 1471 par Mamert Fichet, évêque d'Hébron, vicaire général de l'évêché de Genève, Jean-Louis de Savoie<sup>5</sup>: « Item qualiter in oppido de Naz, parocchie Exerti est *quaedam cappella antiqua* et fertur alias fuisse ecclesie parochialis quae est annexa praesenti ecclesiae et rector ejus est curatus Murae... Quae totaliter *discoverta est*, et *ornamentis et pavimentis destituta*, et uno solo linteamine *altari nemoreum copertum*. Nec sit memoria de fundatoribus. » En 1471 donc, la chapelle est considérée comme très ancienne, et l'on ignore les noms de ses fondateurs et bienfaiteurs. Elle est délabrée, sans toit, dépourvue de dallage et d'ornements. Son autel, couvert seulement d'un voile<sup>6</sup>, est en bois, matière qui en indique l'ancienneté<sup>7</sup>. Les ustensiles liturgiques ont disparu, le culte est délaissé. Aussi l'évêque donne-t-il au curé de Muraz, dont la chapelle dépend, des instructions précises pour qu'elle soit rendue au culte régulier. Le curé et ses paroissiens devront rechercher les calices qui ont été

<sup>1</sup> *Revue savoisiennne*, 1900, p. 77.

<sup>2</sup> Sur les tombes burgondes de la Haute-Savoie, LE ROUX et MARTEAUX, « Les sépultures burgondes de la Haute-Savoie », *Revue savoisiennne*, 1898, tirage à part, 1899. Les tombes de Naz ne sont pas mentionnées.

<sup>3</sup> Nous devons la communication et la lecture des textes suivants à M. P. Martin, archiviste de l'Etat de Genève, que nous remercions de son extrême obligeance.

<sup>4</sup> Visite épiscopale de 1518, *Archives de Genève*, « Visites épiscopales », vol. 4, fol. 420 verso.

<sup>5</sup> *Archives de Genève*, « Visites épiscopales », vol. 2, fol. 349 et 349 verso.

<sup>6</sup> A la place du *ciborium*, baldaquin qui abrite l'autel.

<sup>7</sup> Sur les autels de bois qui, fréquents à l'époque du christianisme primitif, furent remplacés par des autels de pierre, cf. LECLERCQ et CAEROL, *Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie*, s.v. Autel, p. 3158 sq.

soustraits; ils feront une custode (custodia), un crucifix, dans le délai de trois ans. Ils répareront la toiture, les fermetures, remplaceront l'autel de bois par un autel entièrement en pierre; ils agiront avec célérité et maintiendront désormais la chapelle en bon état. Ceux qui participeront à cette œuvre pie, contribueront à la réfection des pavements (pavimentis necessariis), donneront pour les calices, fonderont des messes, ceux-là obtiendront des indulgences: «...Copertorium de pellibus cum cruce rubea gratanter faciet... Ipsam (capellam) infra festum Sanctorum vel quam citius coperiri et decenter claudi faciat et in posterum manuteneant in omnibus edificis sub eisdem penis.. In eadem cappella fiat altare totaliter lapideum expensis dictae communitatis et curati quando commodius consecrandum ».

Ces réfections ne furent sans doute pas suffisantes, car dix ans plus tard, le 9 septembre 1481, l'évêque de Claudiopolis, vicaire général de l'évêque de Genève Jean-Louis de Savoie, lors de sa visite à Naz (« visitavit cappellam de Naz annexam curae praedictae de Muraz »), ordonne de nouveaux travaux<sup>1</sup>: « fieri faciant lapideum portalem sacratum super altari ad celebrandum ibidem, item quod inde inbochiari faciant murum chori ipsius capellae et dealbari in locis necessariis; item proinde fieri faciant portam in choro ipsius capellae cum fera inclaudere. » Lors de sa visite du 29 juin 1518, l'évêque enjoint au curé: « ut infra annum dealbari faciat ipsam cappellam nemori depostere prout decet et dudum infra.. tempus consecrarifaciat, sub penis premissis et lapso termino interdictum altare »...<sup>2</sup>

La chapelle existait encore dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le procès-verbal de la visite épiscopale du 30 juillet 1768, faite par Mgr. Biord, s'exprime ainsi: « Il y a encore une autre chapelle érigée au village de Naz, paroisse d'Excourt, sous le vocable de la Nativité de la Vierge, et qui est unie et annexée à l'église de la Muraz, sous la charge au dit Révérend curé de la Muraz d'y aller célébrer la messe une fois par semaine. L'entretien de la dite chapelle est à la charge des habitants du dit lieu de Naz, auxquels mon dit Seigneur enjoint de mettre la dite chapelle dans un état décent, de la réparer dans les endroits nécessaires, en faire raccommo-der le couvert, la décorer et orner pour y pouvoir acquitter le divin service dans le terme de quatre mois »<sup>3</sup>.

L'édifice fut sans doute démoli au début du XIX<sup>e</sup><sup>4</sup>.

\* \* \*

<sup>1</sup> *Archives de Genève*, « Visites épiscopales », vol. 3, fol. 212.

<sup>2</sup> *Ibid.*, vol. 4, fol. 420 verso.

<sup>3</sup> Archives départementales d'Annecy, I. G. 130, fol. 373 verso. Renseignements aimablement fournis par M. R. Avezou, archiviste départemental.

<sup>4</sup> M. le maire de la commune d'Esserts-Salève veut bien nous communiquer le renseignement suivant: « J'ai entendu dire par mon grand-père paternel que les vieilles femmes du village de Naz allaient encore prier pendant l'époque de la Révolution, par conséquent je crois qu'elle a été détruite entre 1792 et 1815 » (lettre de 1928).



Le village de Naz porte le même nom que plusieurs localités des cantons du Valais et de Vaud en Suisse, dont l'étymologie est douteuse<sup>1</sup>. On trouve dans les visites paroissiales précitées l'orthographe « Naz », mais aussi, dans celle de 1471, la forme « de Navi », « Naves ». La localité aurait-elle été dénommée d'après sa chapelle, sa nef ?<sup>2</sup>

L'emplacement était déjà occupé à l'époque romaine, car M. J. Clerc signale divers vestiges de cette période; « Naz, hameau principal, assis sur l'emplacement d'une bourgade gallo-romaine devenue burgonde. En effet, les fouilles pour constructions, les minages, les simples labours parfois, ramènent à la surface des fragments de tuiles à rebord et de poterie gallo-romaine... Près d'une grosse ferme de Naz, on a détruit les derniers vestiges d'un castellum romain »<sup>3</sup>. Naz se trouvait peut-être sur une voie romaine qui menait d'Annecy à Genava, en longeant, comme la route actuelle, le flanc E. du Salève<sup>4</sup>.

\* \* \*

Eût-on ignoré l'origine de cette pierre, qu'on eût sans difficulté reconnu sa destination religieuse. Ce peut-être un fragment d'ambon, ou un panneau de chancel (transenna), de balustrade qui, dans les églises primitives, entoure l'autel, isole le sanctuaire du reste de la nef, et écarte ceux qui, n'appartenant pas au clergé, n'ont pas qualité pour pénétrer dans l'enceinte réservée<sup>5</sup>. Ce ne peut être un devant d'autel, puisque celui-ci, nous le savons, était en bois dans cette chapelle.

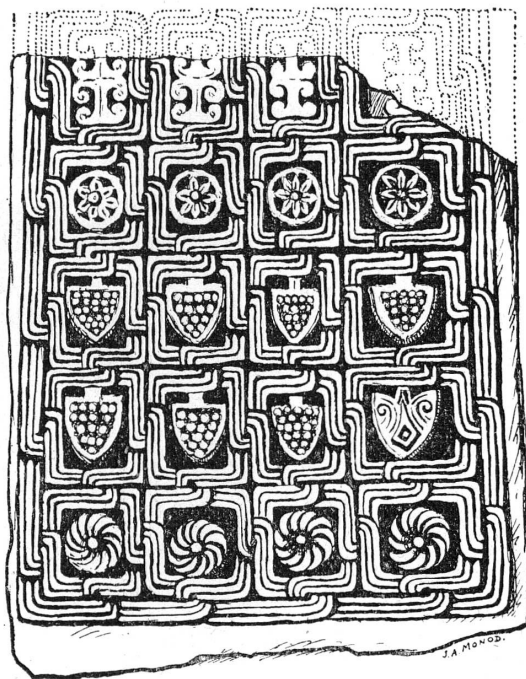


FIG. 2. — Relief de Naz (Haute-Savoie).

<sup>1</sup> Valais, Nax, Nas, XII-XIV<sup>e</sup> siècle; Vaud, Naz, Nas, au XIII<sup>e</sup> siècle. JACCARD, « Essai de toponymie », *Mémoires Soc. Hist. de la Suisse romande*, s. v.

<sup>2</sup> DU CANGE, s. v. Navis: « pars aedis sacrae in qua plebs constitit.

<sup>3</sup> *Rev. savoisienne*, 1900, p. 77.

<sup>4</sup> M. Marteaux examine le tracé possible d'une voie romaine par Groisy, Les Aires, Arbusigny, Les Esserts, contournant le Salève par Etrembières, Veyrier. « Etudes sur la voie romaine de Boutae à Genava », *Rev. savoisienne*, 1908, p. 154 sq.; MARTEAUX et LE ROUX, *Boutae*, p. 390. Le tracé que nous indiquons, un peu différent, nous paraît plus logique et naturel.

<sup>5</sup> LECLERCQ et CABROL, *op. l.*, s. v. Cancel, p. 1821 sq. On verra plusieurs exemples in: LECLERCQ et CABROL, *op. l.*, s. v. Entrelacs, p. 55 sq.; ENLART, *Manuel d'arch. française* (2), I, 1919, p. 201 sq., fig. 68-70; HAUPT, *Die älteste Kunst, insbesondere die Baukunst der Germanen von der Völkerwanderung bis zu Karl des Grossen*, Leipzig, 1909.

La plaque est complète sur les deux côtés verticaux et à la partie inférieure, comme en témoignent la taille franche de la pierre, les moulurations, et la bordure de l'entrelacs; elle est incomplète dans le haut, où le rang d'ornements (croix) est coupé. A droite, la forte moulure, les panneaux plus larges de la première rangée verticale, semblent indiquer que ce côté formait l'extrémité de la balustrade, alors que le côté gauche, dont la bordure est plus étroite, devait se continuer par un autre panneau ou par un pilier de séparation (*fig. 2*).

## II

### L'ORNEMENTATION DU RELIEF DE NAZ.

#### PROTOTYPES ANTIQUES DE L'ORNEMENTATION DU CHRISTIANISME PRIMITIF.

Un entrelacs couvre toute la surface, déterminant des rectangles qui contiennent divers motifs, identiques dans chaque rangée horizontale, sauf à la quatrième rangée à partir du haut, où le rectangle de droite, au lieu de répéter la grappe de raisins, porte une feuille de vigne.

On sait que l'*entrelacs*<sup>1</sup> est un élément familier à l'ornementation des VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, couvrant de ses formes géométriques des bijoux, fibules, plaques de ceinturons, reliquaires, chancels, ambons, chapiteaux, croix, etc. Avec ses multiples combinaisons, il forme tantôt un treillis serré qui revêt comme d'un tapis tout le champ à décorer<sup>2</sup>, tantôt une bordure<sup>3</sup>, tantôt un motif limité, rectangulaire<sup>4</sup>, cruciforme<sup>5</sup>, torsade arrêtée à chaque extrémité<sup>6</sup>, etc.

Son origine orientale dans l'art chrétien primitif est admise<sup>7</sup>, et, de proche en proche, c'est dans l'antiquité la plus reculée que l'on peut en poursuivre l'histoire, en particulier pour certaines de ses apparences, entrelacs cruciforme<sup>8</sup>, tresse

<sup>1</sup> LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs; LEXOW, *Hovedlingerne i entrelacornamentiklens historie*, Bergens Museums Aarbok, 1921-2, p. 1 sq., etc.

<sup>2</sup> Ex. ENLART, I, p. 203, fig. 69; LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4081, 4086, 4087, 4088-90.

<sup>3</sup> Ex. Ambon de Romainmotier, BESSON, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, pl. IV.

<sup>4</sup> Ex. BESSON, *op. l.*, pl. XVI, 2.

<sup>5</sup> Voir note 8.

<sup>6</sup> Ex. LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4085, 4091, 4092; VENTURI, *Storia dell' arte italiana*, II, p. 139, fig. 112; FORRER, *Die Gräber und Textilfunden von Achmim-Panopolis*, pl. XIV, 4, 8, etc.

<sup>7</sup> LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, p. 5; s.v. Chasse, p. 1137.

<sup>8</sup> Sur l'entrelacs cruciforme: CAPITAN, « L'entrelacs cruciforme », *Comptes rendus Académie*, 1918, p. 197 sq. Sur une mosaïque romaine de Toffen, 1894, au Musée de Berne: poissons; dans les angles, rosaces et entrelacs cruciformes.

fermée<sup>1</sup>. C'est aussi l'Orient mésopotamien et l'Égypte qu'évoquent, par une série d'intermédiaires séculaires, les oiseaux aux cous entrelacés des chapiteaux et reliefs romans<sup>2</sup>. C'est une origine antique, plus spécialement orientale, que nous percevons dans les autres motifs de la plaque de Naz, et d'une façon générale dans toute l'ornementation chrétienne primitive<sup>3</sup>. Et c'est pourquoi l'ornementation du début du christianisme présente tant d'affinités, non seulement avec l'art oriental antique dont elle s'inspire, mais aussi avec l'art moderne, surtout populaire, qui continue la même tradition<sup>4</sup>, et où l'on retrouve souvent les mêmes combinaisons d'entrelacs et de rosaces<sup>5</sup>.

« Il n'est guère possible de passer en revue, a-t-on dit, toutes les variétés d'entrelacs figurés sur nos antiquités mérovingiennes ou carolingiennes. Une classification rigoureuse est peut-être impossible »<sup>6</sup>. Nous n'avons garde de la tenter ici, ne voulant retenir que les combinaisons expliquant l'ornementation de notre plaque.

\* \* \*

Divers auteurs ont montré que certains entrelacs de cette époque sont la schématisation d'éléments figurés, tels des serpents, des oiseaux, dont il subsiste parfois encore quelque détail distinct<sup>7</sup>. Avec la décadence technique du monde antique, avec l'influence orientale grandissante, avec, en Occident, la tradition ethnique des populations gauloises dont l'art fut dès ses origines ornemental et ne connut que tardivement la figure humaine, le principe purement décoratif triomphe, répudiant de plus en plus la forme humaine au profit de l'ornement abstrait, des combinaisons

<sup>1</sup> Sur cette tresse, DEONNA, « Le nœud gordien », *Rev. des études grecques*, 1918, p. 39, 141; *Syria*, V, 1924, p. 5; 1925, VI, p. 205 sq. (spécialement dans la glyptique syro-hittite); « The snake symbol and the hittite twist », *Amer. Journ. of arch.*, 1926, p. 405 sq.; BUNT, « The genesis of coptic twists and plaits », *Ancien Egypt*, 1920, p. 98; DIMAND, « Das Flechtband und die Handverchlingungen », in *Die Ornamentik der aegyptischen Wollwirkereien*, 1924. — On possède tous les chaînons chronologiques qui conduisent insensiblement de l'art mésopotamien à l'art chrétien. Sur des mosaïques romaines: BOULANGER, *Le mobilier gallo-romain et franc*, 1902-5, pl. LXXVII, etc.

<sup>2</sup> MALE, *Rev. de Paris*, 15 juin, 1921, p. 725; Id., *L'art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France*, p. 355 sq.; *Mélusine*, IV, p. 60, 85, 142, « Les deux arbres entrelacés »; *Genava*, V, 1927, p. 143, n<sup>o</sup> 276.

<sup>3</sup> Cette filiation est admise par tous, MALE, *L'art allemand et l'art français*, 1917; MICHEL, *Hist. de l'Art*, I, p. 397; BRÉHIER, *L'art chrétien*, p. 119; *Rev. arch.*, 1917, I, p. 363, etc.

<sup>4</sup> L'art syrien a inspiré non seulement l'ornementation chrétienne primitive, celle de l'Égypte et de l'Occident, mais aussi l'art musulman. Cf. MIGEON, *Manuel d'art musulman, Arts plastiques et industriels*, 2<sup>me</sup> éd., 1927; *Syria*, VIII, 1927, p. 362.

<sup>5</sup> Ex. art persan des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, *Syria*, II, p. 302, fig. 1-2; art arabe d'Espagne, *ibid.*, p. 316. Comparer avec nos monuments chrétiens, MIGEON, *Manuel d'art musulman*, II, 1907, fig. 53, 55; coffret de la cathédrale de Gérone, X<sup>e</sup> siècle, fig. 136, très semblable aux coffrets reliquaires chrétiens de la cathédrale de Trèves, fig. 137, XII<sup>e</sup> siècle, etc.

<sup>6</sup> BESSON, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 111-2.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 103 sq. Le cycle des serpents et l'entrelacs, p. 112, note 1; LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, p. 58; SALIN, *Die altgermanische Thierornamentik*, 1904.



de lignes géométriques, qui constituent comme une dentelle, une broderie, un tapis jetés sur l'objet à décorer. Ce principe altère même le corps humain, le réduit à des assemblages de traits géométriques<sup>1</sup>, dont les miniatures irlandaises offrent des exemples bien connus, où les vêtements, les cheveux, les barbes, tendent à devenir eux-mêmes des entrelacs, de symétriques arabesques<sup>2</sup>.

On sait le rôle que joue dans l'ornementation romaine l'acanthé, la vigne, cette dernière ayant, en particulier sur les monuments funéraires, un sens symbolique sur lequel nous n'avons pas à insister ici, mais qui est accepté, avec les modifications nécessaires, par les chrétiens. Ces végétaux peuvent être traités au naturel<sup>3</sup>; ailleurs ils se stylisent en rinceaux plus ou moins réguliers et symétriques<sup>4</sup>, en cercles alignés

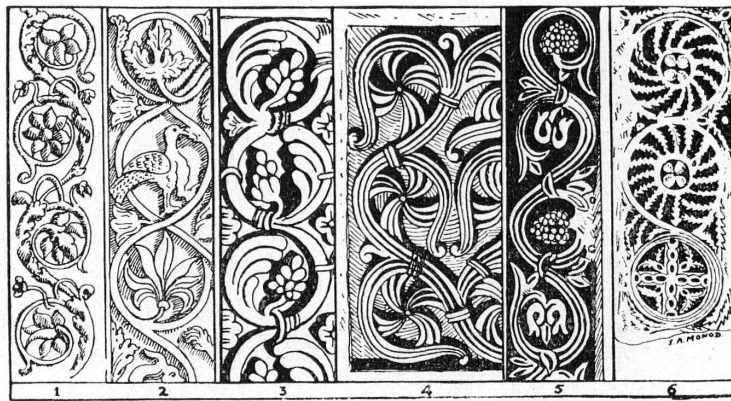


FIG. 3. — Les rinceaux.

1. ALTMANN, *Die römischen Grabaltäre*, fig. 100. — 2. VENTURI, *Storia dell' arte italiana*, II, fig. 132. — 3. GUYER, *Die christlichen Denkmäler des ersten Jahrtausends in der Schweiz*, p. 12, n° 22. — 4. ENLART, *Manuel d' arch. française*, I, p. 202, fig. 68. — 5. VENTURI, II, fig. 101. — 6. GAYET, *L'art copte*, p. 223, fig.

les uns à la suite des autres, sur les bordures des autels funéraires<sup>5</sup>, sur les vases<sup>6</sup>, et ils enferment en eux des motifs variés, le plus souvent des rosaces, des feuilles et des grappes de raisins.

L'art chrétien maintient ce principe ornemental de rinceaux et de bordures circulaires (fig. 3), adaptant la vigne au nouveau symbolisme, et il en couvre déjà les

<sup>1</sup> BRÉHIER, *L'homme dans la sculpture romane*, p. 5-6.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pl. III, p. 37, évangélaire irlandais.

<sup>3</sup> Vigne, ALTMANN, *Die römischen Grabaltäre der Kaiserzeit*, p. 219, fig. 179; p. 268, fig. 203; p. 165, fig. 134.

<sup>4</sup> EX. STRONG, *Roman Sculpture*, pl. XVII, XVIII, XXXVI, XXXVII; GUSMAN, *L'art décoratif romain*.

<sup>5</sup> ALTMANN, fig. 100, 101, 105-110, etc.

<sup>6</sup> Vases gallo-romains à glaçure rouge, DÉCHELETTE, *Vases ornés de la Gaule romaine*, II, n° 1150.

peintures des catacombes, les sarcophages<sup>1</sup>. Il peut les traiter encore avec quelque souplesse et naturalisme; mais, avec sa tendance à géométriser, il régularise de plus en plus les rinceaux en enroulements rigides, en cercles alignés, dont l'origine végétale est cependant encore reconnaissable aux feuilles, aux grappes de raisins qui leur demeurent attachées<sup>2</sup>. On s'éloigne davantage du prototype quand les enroulements circulaires contiennent des motifs divers, rosaces, hélices, croix, raisins, détachés de leurs branches<sup>3</sup>. Puis les cercles, encore ouverts comme les rinceaux

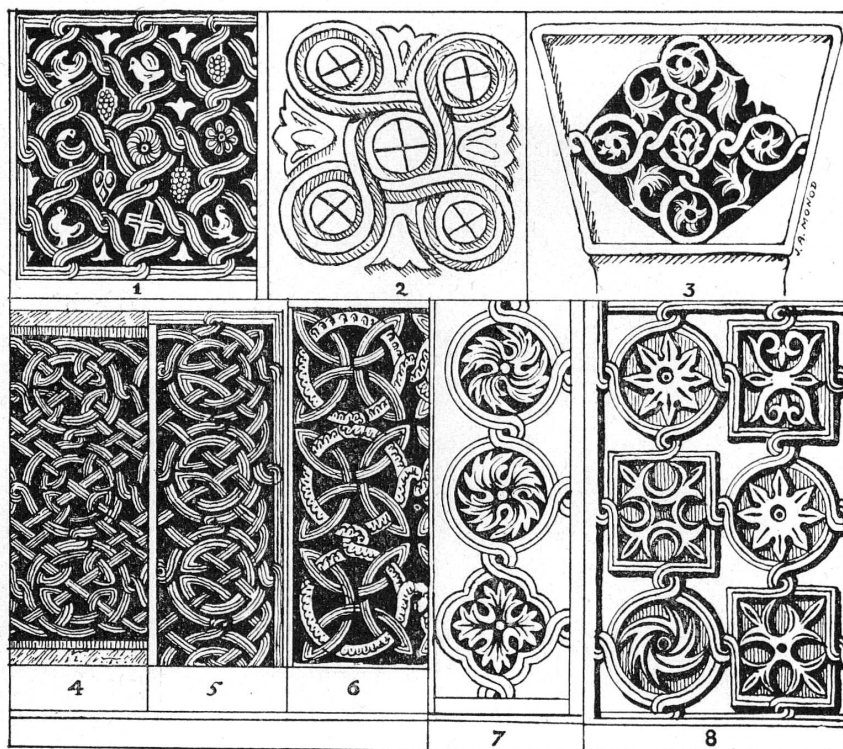


FIG. 4. — Entrelacs circulaires et carrés.

1. Plaque de chancel, LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, p. 58, fig. 4083. —  
 2. GAYET, *Les monuments coptes du Musée de Boulaq*, pl. LXXVIII. — 3. Chapi-  
 teau byzantin, DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, p. 130, fig. 58. — 4. LECLERCQ et  
 CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4081. — 5. *Ibid.*, fig. 4088. — 6. *Ibid.*, fig. 4089. —  
 7. RICCI, *Raccolte*, pl. 112, Ravenne. — 8. *Ibid.*, pl. 110.

<sup>1</sup> Ex. LAURENT, *L'art chrétien primitif*, I, pl. XVIII; LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule romaine*, pl. IV, XXVIII, etc.

<sup>2</sup> Ex. VENTURI, II, fig. 131-2, Torcello; DIEHL, *Ravenne*, p. 103, fig., S. Apollinare Nuovo, chancel; *Id.*, *Manuel d'art byzantin*, p. 180, fig. 87; LAURENT, *L'art chrétien primitif*, II, pl. LXIV, 1 (Ravenne); SYBEL, *Christliche Antiken*, II, pl. 57, sarcophage de Toulouse; pl. 58, de Bordeaux; LE BLANT, *op. l.*, pl. 28, Valbonne; sacramentaire de Monza, Labarte, *Hist. des arts industriels*, I, p. 6; chapiteaux romans, Bâle, LEHMANN, *Die alte gute Zeit*, p. 142, etc.

<sup>3</sup> Ex. Chancel, St-Seurin de Bordeaux, ENLART, I, fig. 68; sarcophage de Ravenne, RICCI, *Raccolte artistica di Ravenna*, 1905, pl. 113 (rinceaux avec hélices); GAYET, *L'art copte*, p. 223, fig. (devant d'autel copte); VENTURI, II, fig. 101, Ravenne; Schennis, Saint-Gall, Suisse (rinceaux avec hélices); GAUDY, *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz*, II, p. 2, fig. 2, IX<sup>e</sup> siècle.

végétaux, dont ils procèdent, se ferment complètement: l'élément géométrique a triomphé.

Le principe de l'entrelacs intervient (*fig. 4*), et unit par des boucles ces cercles, qui peuvent parfois être disposés en croix <sup>1</sup>, le plus souvent forment des rangées régulières, horizontales et verticales <sup>2</sup>; l'origine végétale de ces combinaisons persiste parfois encore, par la présence de feuillages, de branches <sup>3</sup> et de raisins. Les cercles contiennent le plus souvent un motif, fleur de lis, raisins, hélice, rosace, croix, oiseau <sup>4</sup>, mais ils peuvent s'unir aussi avec d'autres entrelacs, diversement disposés, et, ayant perdu tout élément naturel, n'être plus que des combinaisons géométriques <sup>5</sup>.

Bien des variantes sont possibles: cercles alternant avec des quatrefeuilles <sup>6</sup>, des octogones <sup>7</sup> ou des carrés <sup>8</sup>.

Ce système persiste longtemps dans l'art du moyen-âge et des temps modernes <sup>9</sup>.

\* \* \*

Les cercles, disposés en rangées horizontales et verticales, renfermant en eux les motifs chers à cette époque, peuvent être indépendants les uns des autres, ne

<sup>1</sup> GAYET, *Les monuments coptes du Musée de Boulaq*, pl. LXXVIII; ID., *L'art copte*, p. 81, fig.; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, p. 130, fig. 58, chapiteau de Ravenne.

<sup>2</sup> Ex. très nombreux. RICCI, *Raccolte*, pl. 125, croix, Ravenne; GAYET, *Les monuments coptes du Musée de Boulaq*, pl. XVII, LXXVIII; ID., *L'art copte*, p. 233, fig.; FÖRSTER, *Die frühchristlichen Altertümer aus dem Gräberfeld von Achmim-Panopolis*, 1893, p. XVIII, 6; ID., *Kreuz und Kreuzigung Christi in ihrer Kunstentwicklung*, 1894, pl. II, 2; VENTURI, II, p. 113, fig. 90 (Bagnacavallo); DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, p. 130, fig. 58 (Ravenne, S. Vital); FRÉJUS, *Revue Charlemagne*, I, 1911, pl. X, p. 89; V. BERCHEM et GLOUZOT, *Mosaïques chrétiennes*, 1924, p. 5, fig. 7 (mosaïque de S<sup>te</sup> Constance, IV<sup>e</sup> s.).

<sup>3</sup> Ex. chapiteau de Ravenne, DIEHL, *op. l.*, fig. 58.

<sup>4</sup> Voir les exemples précédents. Chasse de St-Benoit-sur-Loire, MICHEL, *Hist. de l'art*, I, 1, p. 422, fig. 202 (rosaces); LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4082 (Milan, hélices, rosaces, raisins, fleurs de lis); fig. 4083 (Vence, rosaces, raisins, fleurs de lis, oiseaux); fig. 4092 (Angers, hélices); VENTURI, II, fig. 116 (S. Maria in Cosmedin, rosaces, hélices, croix, fleurs de lis); fig. 86 (Rome, S. Clemente, hélices); WOLF, *Basler Münsterphotographien*, n<sup>o</sup> 44.

<sup>5</sup> LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4089, Saint Guilhem du Désert (Enlart I, fig. 204); fig. 4086, Vienne; fig. 4091, Arles. — Cercles combinés avec des entrelacs en quatrefeuilles, *ibid.*, fig. 4081, Sainte Sabine; fig. 4088, Venise; LABARTE, *Hist. des arts industriels*, I, pl. 6, sacramentaire de Monza; VENTURI, II, fig. 154; *Catalogo delle cose d'arte e d'antichità in Italia*, Aoste, 1921, p. 78, fig. 100 (hélices).

<sup>6</sup> RICCI, *Raccolte*, pl. 112, chancel, Ravenne. Quatrefeuilles seuls, brique suisse à reliefs, HAMMANN, *op. l.*, pl. V, 18.

<sup>7</sup> Cassette mauresque, XI<sup>e</sup> siècle, MAYER, *Altspanien*, 1921, pl. 159.

<sup>8</sup> RICCI, *op. l.*, pl. 110, Ravenne, transenna.

<sup>9</sup> Cathédrale de Zurich, époque romane, *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, II, 1844, pl. III, p. 9; briques suisses du XIII<sup>e</sup> siècle, HAMMANN, *Briques suisses à reliefs des XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, II, 1875, pl. I, 3; IV, 16, etc.; pavement de Saint-Marc, SOULIER, *Les influences orientales dans la peinture toscane*, 1924, p. 82, fig. 33; plaques d'ivoire du XII<sup>e</sup> siècle, DALTON, *Catalogue of the ivory carvings of the christian era*, British Museum, pl. XVI.



point être réunis par les boucles de l'entrelacs<sup>1</sup>, selon un principe qui est déjà fréquent dans l'ornementation romaine, en particulier sur les mosaïques<sup>2</sup>. Ils peuvent devenir sécants, et, par leur pénétration réciproque, déterminer à leur intersection des quatrefeuilles<sup>3</sup>.

\* \* \*

Nous avons noté l'alternance possible des entrelacs circulaires et rectangulaires. La plaque de Naz n'adopte que les entrelacs carrés<sup>4</sup>, comme une plaque très semblable à la nôtre, avec grappes de raisins, feuilles de vignes, entrelacs cruciformes, de l'église de Münster en Suisse<sup>5</sup>, des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, comme l'ambon de l'église de S<sup>te</sup> Marie à Castel-Saint Elia, du IX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, comme le pilier gauche du portail

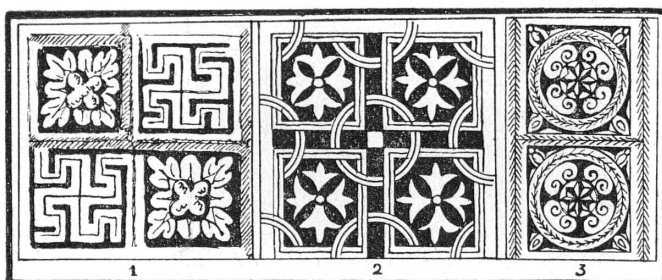


FIG. 5. — Décor en carrés.

1. GAYET, *L'art copte*, p. 237, fig. — 2. RICCI, *Raccolte*, pl. 111. —  
3. BOULANGER, *Le mobilier funéraire gallo-romain*, pl. 7, 1.

de S. Ambrogio, à Milan, où nous retrouvons tous les éléments décoratifs de la plaque de Naz, disposés presque dans le même ordre<sup>7</sup>, comme encore des panneaux de Cividale<sup>8</sup>, de Sermione<sup>9</sup>, de Zurich<sup>10</sup>. La division du champ à décorer en médaillons rectangulaires rangés les uns à côté des autres, souvent employée à l'époque romaine<sup>11</sup>,

<sup>1</sup> Trésor romain de l'Esquilin, IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle, DALTON, *Catalogue of the early christian antiquities*, British Museum, p. 70, fig. 311; V. BERCHEM et CLOUZOT, *Les mosaïques chrétiennes*, 1924, p. 5, fig. 8 (S<sup>te</sup> Constance, IV<sup>e</sup>s.); MUNOZ, *L'art byzantin à l'exposition de Grottaferrata*, 1906, p. 128, fig. 89, bordure d'étoffe copte; TARBÉ, *Trésors des églises de Reims*, 1843, pl. p. 154, coffret byzantin du VIII<sup>e</sup> siècle; VENTURI, II, fig. 133, 432, 433, 421, 418-20.

<sup>2</sup> Ex. BRECCIA, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, I, 1926, pl. XLV.

<sup>3</sup> Ed. Naville, *Ahnas el Medineh*, 1894, pl. XIV.

<sup>4</sup> Cf. encore, cassette hispano-arabe, XIII<sup>e</sup> siècle, MAYER, *Altspanien*, 1921, pl. 160, même entrelacs carré.

<sup>5</sup> GAUDY, *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz*, Graubünden, I, 1921, fig. 11.

<sup>6</sup> CLAUSSE, *Les marbriers romains et le mobilier presbytéral*, 1897, p. 65, fig.

<sup>7</sup> De haut en bas. Naz : croix, marguerite, grappe de raisins, hélice. — Milan : croix, grappe de raisins, hélice, marguerite.

<sup>8</sup> *Revue Charlemagne*, I, 1921, pl. XVI, 2.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. XVI, 1.

<sup>10</sup> *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, II, 1844, pl. III, 2, cathédrale de Zurich, époque romane.

<sup>11</sup> Boucle de ceinturon de soldat gallo-romain. IV<sup>e</sup> siècle, Aisne, BOULANGER, *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc*, pl. 7, 1 (avec rosaces intérieures). Mosaïques romaines. Etoffes coptes.

est aussi fréquente dans l'art chrétien primitif<sup>1</sup>, avec des rosaces comme motifs intérieurs<sup>2</sup> (fig. 5). Comme les cercles, les rectangles peuvent s'unir en entrelacs, opérant leur jonction par les angles<sup>3</sup>, ou par le milieu des côtés<sup>4</sup>.

\* \* \*

L'ornementation géométrique qui couvre tant de monuments du christianisme primitif a son origine dans l'art antique, nous l'avons dit, et nous le verrons encore. Elle s'inspire volontiers, entre autres prototypes, des mosaïques romaines<sup>5</sup>, dont le décor, depuis le III<sup>e</sup> siècle, devient de plus en plus géométrique. On voit sur elles les bordures d'entrelacs plus ou moins compliqués<sup>6</sup>, les médaillons circulaires ou rectangulaires enfermant des motifs<sup>7</sup>, qui sont souvent des rosaces, des entrelacs cruciformes<sup>8</sup>. Si la mosaïque est un riche tapis de pierre étendu sur le sol, le chancel, qui présente les mêmes éléments, n'est-il pas lui-même la transposition en pierre d'une tenture verticale ? C'est aussi dans le décor des vases gallo-romains à glaçure rouge qu'on trouve les mêmes principes, médaillons circulaires et rectangulaires qui volontiers alternent entre eux, rosaces, fleurs de lis, etc.

C'est ce système ornemental, dérivé de l'antiquité, que montre le relief de Naz, et c'est celui d'un grand nombre de panneaux de chancels des VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, qui portent les mêmes entrelacs circulaires ou rectangulaires, disposés en rangées horizontales et verticales, enfermant des rosaces, des grappes de raisins<sup>9</sup> (fig. 7, Nos 1-2).

\* \* \*

<sup>1</sup> GAYET, *Les monuments coptes du Musée de Boulaq*, pl. A, B, momie copte; ID., *L'art copte*, p. 237, panneau de bois; RICCI, *Raccolte*, pl. 106, Ravenne, fragment d'ambon; pl. 105, ambon de S. Apollinaire; DIEHL, *Ravenne*, p. 90, fig.; MARRUCCHI, *Eléments d'arch. chrétienne*, III, p. 127, fig., chaire de Saint-Pierre, Rome, VI<sup>e</sup> siècle; SALIN, *Die altgermanische Thierornamentik*, p. 18, fig. 29, fibules germanes.

<sup>2</sup> Boucle de ceinturon mérovingien, LINDENSCHMITT, *Altertümer der merovingischen Zeit*, pl. VII, n<sup>o</sup> 365.

<sup>3</sup> Transenna, Ravenne, SYBEL, *Christliche Antiken*, II, pl. 96; DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, p. 179, fig. 86.

<sup>4</sup> Plaques de Naz, de Münster, etc. Grecque, avec carrés de rosaces, relief du temple gréco-romain de Pnephros, BRECCIA, *Les monuments de l'Égypte gréco-romaine*, I, 1926, pl. LXIV, 4.

<sup>5</sup> LECLERC et CABROL, *op. l.*, s.v. Entrelacs, p. 55.

<sup>6</sup> *Dict. des ant.*, s.v. Musivum opus, p. 2110, fig. 5247; p. 2100, fig. 5240; p. 2117, fig. 5252; *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, II, 1, 1922; RICCI, *Raccolte*, p. 21, fig., etc.

<sup>7</sup> *Inventaire*, I, 2, pl. n<sup>o</sup> 709, Lyon; *Catalogue du Musée Alaoui*, 1897, pl. VI, Uthina, II<sup>e</sup> siècle.

<sup>8</sup> *Dict. des ant.* s.v. Musivum opus, p. 2111; *Inventaire*, Lyon, n<sup>o</sup> 709 (rosaces dans des carrés); BRECCIA, *Les monuments de l'Égypte gréco-romaine*, I, 1926, pl. XLV. Musée de Berne, mosaïque de Toffen, aux angles, rosaces et entrelacs cruciformes dans des carrés.

<sup>9</sup> Cf. en particulier, LECLERC et CABROL, *op. l.*, s.v. Entrelacs, fig. 4082, 4083; portail de S. Ambrogio, à Milan, précédemment cité.

Sur notre plaque, les motifs sont les suivants (fig. 6) :

1. 1<sup>re</sup> rangée, à partir du haut. *Croix* dont les extrémités sont renflées et recourbées à l'extérieur, selon une forme qui paraît sur des monuments mérovingiens et carolingiens<sup>1</sup>, et qui se poursuit plus tard encore<sup>2</sup>.

2. 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> rangées. *Grappes de raisins*. Nous avons rappelé l'origine antique de ce motif si fréquent dans la symbolique chrétienne, que l'on trouve en abondance parmi les rinceaux et les entrelacs, en particulier sur des plaques de chancel<sup>3</sup>.

A l'extrême droite de la 4<sup>me</sup> rangée, c'est une *feuille de vigne*, qui, dans le christianisme primitif, accompagne souvent la grappe de raisin (reliefs de Sainte Sabine<sup>4</sup>, de Vence<sup>5</sup>, de Bordeaux<sup>6</sup>, de Schennis<sup>7</sup>, plaque de chancel de Munster<sup>8</sup>).

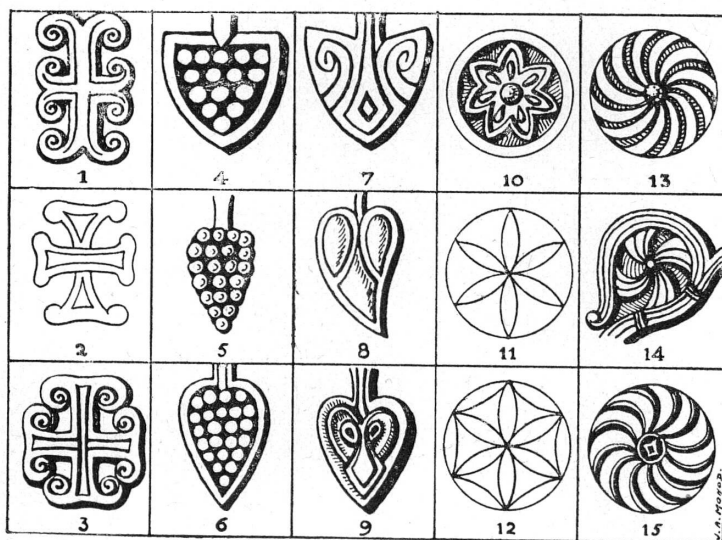


FIG 6. — Motifs de la plaque de Naz.

1. Croix du relief de Naz. — 2. BESSON, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 25, fig. 6. — 3. Relief de Cividale, *Revue Charlemagne*, I, 1911, pl. XVI, en bas. — 4. Grappe de raisin, relief de Naz. — 5. LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4083. — 6. Relief de Coire, GUYER, *op. l.* — 7. Feuille de vigne, relief de Naz. — 8. LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4084. — 9. VENTURI, *op. l.*, II, fig. 114. — 10. Rosace-marguerite, relief de Naz. — 11. Rosace à six rais. — 12. Rosace à six rais réunis à leurs extrémités. — 13. Hélice, relief de Naz. — 14. Hélice à quatre branches, ENLART, *op. l.*, I, fig. 68. — 15. Hélice, VENTURI, *op. l.*, fig. 109.

<sup>1</sup> Ex. BESSON, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 23, 24, fig. 5, n° 4; p. 25, fig. 6; DEONNA, « Le soleil dans les armoiries de Genève », *Rev. de l'Histoire des religions*, LXXII, 1915, p. 67; *Revue Charlemagne*, I, 1911, pl. XVI, 2, Cividale.

<sup>2</sup> Peintures des couvre-joints, plafond du XIII<sup>e</sup> siècle, Chillon, NÆF, *Chillon*, I, pl. IX, C.

<sup>3</sup> LECLERCQ et CABROL, *op. l.*, s.v. Entrelacs, fig. 4082, 4083, 4087, 4091; DIEHL, *Ravenne*, p. 103, fig.; GUYER, *Die christlichen Denkmäler des ersten Jahrtausends in der Schweiz*, pl. 12, n° 22, Coire; VENTURI, II, fig. 90, etc.

<sup>4</sup> VENTURI, II, fig. 114.

<sup>5</sup> LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4083.

<sup>6</sup> *Ibid.*, fig. 4084.

<sup>7</sup> Schennis, St-Gall, IX<sup>e</sup> siècle, GAUDY, *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz*, II, p. 3, fig. 3.

<sup>8</sup> Münster, Suisse, GAUDY, *op. l.*, I, Graubünden, 1921, fig. 11.



3. 2<sup>me</sup> rangée. *Rosaces* inscrites dans des cercles, en forme de *marguerites* à 7 pétales. La rosace, qui abonde déjà dans l'art antique <sup>1</sup>, n'est pas moins usuelle dans celui du christianisme primitif. Elle peut avoir 4 pétales (cruciforme) <sup>2</sup>; 5 <sup>3</sup>; 6 <sup>4</sup>; 8 <sup>5</sup>; 11 <sup>6</sup>, etc., présenter des combinaisons diverses, variantes qui coexistent sur les mêmes monuments <sup>7</sup>.

Non moins habituelles sont les *étoiles à six rais*, inscrites dans des cercles <sup>8</sup>, dont les *extrémités* peuvent être réunies par des courbes <sup>9</sup>.

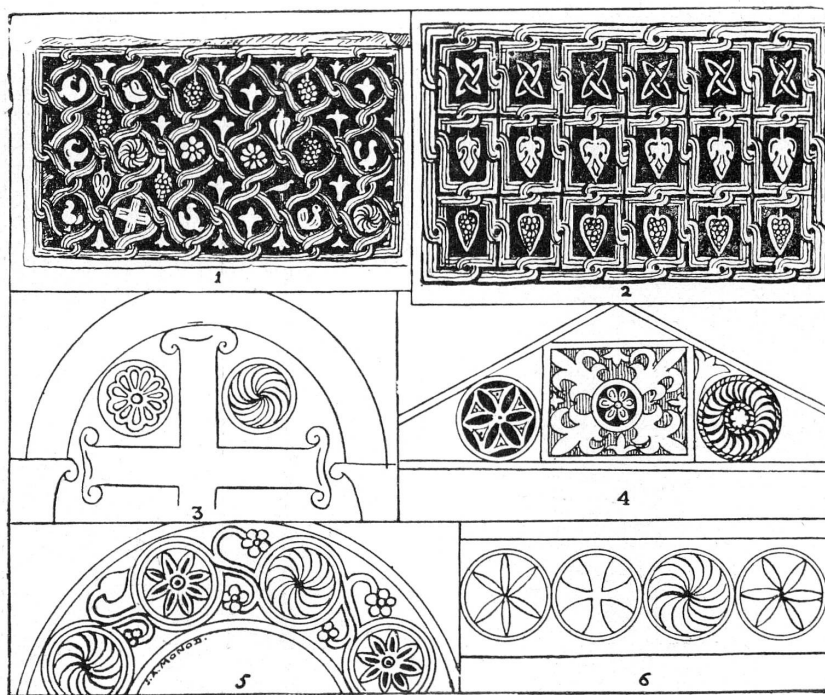


FIG. 7. — Association de rosaces sur des monuments chrétiens.

1. Plaque de chancel de Vence, LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4083. — 2. Eglise de Münster, Suisse, GAUDY, *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz, Graubünden*, 1921, fig. 11. — 3. VENTURI, *op. l.* fig. 114. — 4. *Ibid.*, fig. 10. — 5. Eglise de Lino, Espagne, *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. VI, I. — 6. Eglise de Léondari, Grèce, XIV<sup>e</sup> s., *Rev. des études grecques*, 1921, p. 174, fig. 6.

<sup>1</sup> Ex. ALTMANN, *op. l.* passim.

<sup>2</sup> VENTURI, II, fig. 116.

<sup>3</sup> *Ibid.*, fig. 113.

<sup>4</sup> *Ibid.*, fig. 110, 111; LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4084; CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, II, p. 533, fig., crucifix carolingien.

<sup>5</sup> VENTURI, fig. 103, 105; ambon de Romainmotier.

<sup>6</sup> *Ibid.*, fig. 114.

<sup>7</sup> *Ibid.*, fig. 116, rosaces à 4, 6, 8 pétales.

<sup>8</sup> Châsse de Saint-Benoit-sur-Loire, VII<sup>e</sup> siècle, MICHEL, *Hist. de l'art*, I, 1, fig. 202; GAYET, *Les monuments coptes du Musée de Boulaq*, pl. VIII, 9, Achmim; *Id.*, *L'art copte*, p. 85, 96, fig.; Exposition universelle de 1900, *Catalogue officiel de l'exposition rétrospective*, n<sup>o</sup> 46, pl., pion d'échiquier du XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>9</sup> GAYET, *Les monuments coptes*, pl. XLIX; *Id.*, *L'art copte*, p. 85, fig. 96, 233; SALIN, *Die*

4. 5<sup>me</sup> rangée. Rosaces en *hélices*. Ce motif est tout aussi banal que les précédents. L'hélice peut être constituée comme ici par une série continue de rais incurvés <sup>1</sup>, ou par quatre <sup>2</sup>, cinq <sup>3</sup>, six <sup>4</sup> rais seulement.

\* \* \*

Notre plaque de chancel associe deux rosaces différentes, marguerite et hélice. Cette *association de l'hélice et d'une rosace d'un autre type* est extrêmement fréquente dans l'art chrétien primitif <sup>5</sup>, observation qui ne manque pas d'intérêt, puisque, nous le verrons, son origine remonte au paganisme, et puisqu'elle persiste dans l'art moderne (*fig. 7*).

\* \* \*

D'où viennent ces rosaces chrétiennes, marguerite, étoile à six rais, hélice <sup>6</sup> ? Elles sont nombreuses dans l'ornementation syrienne et juive et constellent les ossuaires en pierre palestiniens <sup>7</sup>, guère antérieurs à l'ère chrétienne (*fig. 8*). C'est par les Syriens — on sait combien grande fut l'in-

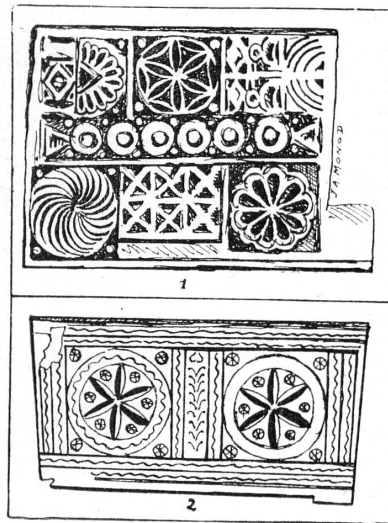


FIG. 8. — Rosaces palestiniennes.

1. Porte de tombeau palestinien, *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. VI.  
— 2. Ossuaire palestinien, MICHEL, *Hist. de l'art*, I, 1, p. 398, fig. 187

*altgermanische Thierornamentik*, p. 124, fig. 331; VENTURI, II, fig. 110; chapiteau de Schennis, Saint-Gall, moulage au Musée de Zurich; chapiteau du monastère de Saint-Honorat, îles de Lérins, etc.

<sup>1</sup> LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4082, 4083; VENTURI, fig. 109; abbaye de Romainmotier, clef de voûte; parfois hélices végétales, GAYET, *L'art copte*, p. 223, fig.

<sup>2</sup> VENTURI, II, fig. 101; ENLART, *op. l.*, I, fig. 68.

<sup>3</sup> VENTURI, fig. 86; Schennis, GAUDY, *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz*, II, p. 2, fig. 2, IX<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> LECLERCQ et CABROL, fig. 4092.

<sup>5</sup> Hélice et marguerite, LECLERCQ et CABROL, s.v. Entrelacs, fig. 4083; VENTURI, II, fig. 109, 116; église de Lino, Espagne, *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. VI, p. 189; hélice et étoile à six rais, église de Leondari, Grèce, XIV<sup>e</sup> siècle, *Rev. des études grecques*, 1921, p. 174, fig. 6; hélice et étoiles à six rais, aux extrémités réunies par des courbes, VENTURI, fig. 110. Cf. encore C. MARTIN, *L'art roman en France*, I, pl. XXV.

<sup>6</sup> STRENG, *Das Rosettenmotiv in der Kunst und Kulturgeschichte*, Munich, 1918.

<sup>7</sup> *Rev. arch.*, 1873, I, p. 398 sq.; MICHEL, *Hist. de l'Art*, I, 1, p. 397-8, fig. 187; *Rev. des études anciennes*, 1910, p. 190-1; REIFENBERG, *Palästina. Kleinkunst*, 1927, p. 47, fig. 46-9.

Porte en pierre d'un tombeau palestinien, marguerites, étoiles à six rais réunis, hélices *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1905, p. 344, fig.; *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. VI; relief d'Ed-Douwair, *Rev. arch.*, 1904, II, p. 233-4, fig. 21; cuirasse du Jupiter héliopolitain, *Rev. arch.*, 1903, II, p. 93.

fluence syrienne sur la formation de l'art chrétien<sup>1</sup> — qu'elles pénétrèrent dans l'art copte<sup>2</sup>, et, dit-on, dans l'art mérovingien, peut-être précisément par l'intermédiaire de ces ossuaires dont quelques-uns purent être introduits directement en Occident par les Juifs eux-mêmes<sup>3</sup>.

\* \* \*

L'influence syrienne a pu déterminer, à l'époque chrétienne, une prédilection nouvelle pour ce genre d'ornementation, mais elle n'a pas introduit des motifs inconnus à l'Occident.

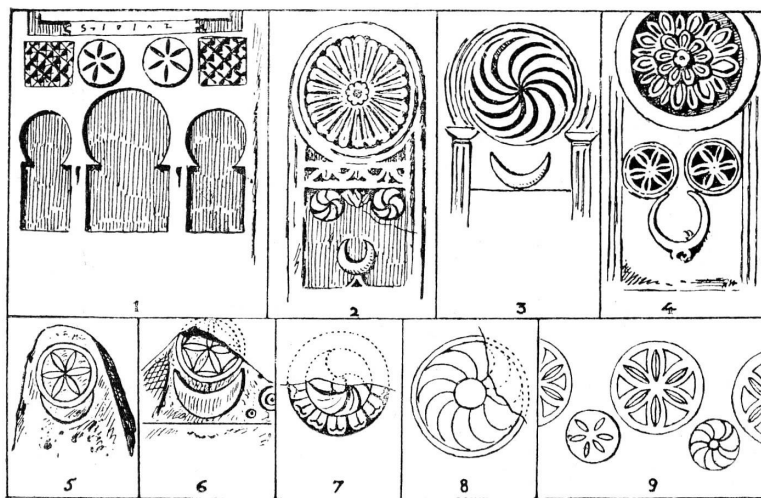


FIG. 9. — Les rosaces sur des monuments romains de l'Afrique du Nord, d'Espagne, de Gaule, de Germanie.

1. Stèle romaine du N. de l'Espagne, *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. II. — 2. Id., *Ibid.* — 3. Id., *Ibid.* — 4. Id., *Ibid.* — 5. Afrique du Nord, *Catalogue du Musée Alaoui*, pl. XVII, 115. — 6. Id., *Ibid.*, pl. XVII, 117. — 7. Stèle gallo-romaine, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1915, p. 392-3. — 8. Autel de Tauroentum, ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs*, etc., I, p. 44, n° 47. — 9. Relief de Bonn, *ibid.*, VIII, 1922, p. 248; n° 6272.

Il ne faut en effet pas oublier qu'ils y existaient déjà, bien avant le christianisme. La rosace-marguerite est banale dans la décoration romaine, surtout funéraire, associée aux rinceaux qui deviendront les entrelacs<sup>4</sup>; l'étoile à six rais reliés ou non

<sup>1</sup> BRÉHIER, *L'art chrétien*, p. 169 sq.; MICHEL, *Hist. de l'art*, I, 4, p. 397; MALE, *L'art allemand et l'art français du moyen-âge*, 1917, p. 5 sq. — Sur la diaspora syrienne, les colonies syriennes en Gaule, Espagne, etc., CUMONT, « Les Syriens en Espagne », *Syria*, VIII, 1927, p. 330 sq. — Voir plus haut, les dérivations de l'art syrien: art copte, art chrétien d'Occident, art musulman. Cf. *Syria*, VIII, 1927, p. 363.

<sup>2</sup> On a trouvé à Alexandrie des coffrets tout semblables aux ossuaires palestiniens, provenant sans doute de la colonie juive, *Rev. arch.*, 1873, I, p. 400.

<sup>3</sup> MICHEL, *op. l.*, I, 4, p. 397-8; MALE, *op. l.*, p. 43; BRÉHIER, *op. l.*, p. 170.

<sup>4</sup> ALTMANN, *op. l.*

à leurs extrémités, et l'hélice, seules ou déjà unies comme elles le seront plus tard, se voient sur des monuments funéraires de l'Etrurie<sup>1</sup>, de Carthage<sup>2</sup>, de l'Égypte<sup>3</sup>, de l'Afrique du Nord<sup>4</sup>, de l'Espagne<sup>5</sup>, de la Gaule<sup>6</sup>, de la Germanie<sup>7</sup> romaines (fig. 9). A propos de leur présence sur les monuments ibériques, M. Brutails signale aussi l'analogie avec les monuments palestiniens, songe à une influence orientale, mais qui se serait donc exercée déjà dans l'antiquité<sup>8</sup>.

De proche en proche, on remonte très loin dans le passé classique, car il serait facile d'énumérer de nombreux monuments qui, depuis l'antiquité mésopotamienne<sup>9</sup>, syro-hittite<sup>10</sup>, égéenne<sup>11</sup>, grecque<sup>12</sup>, d'Asie-Mineure<sup>13</sup>, jusqu'à la fin du monde romain (fig. 10), attestent la filiation des divers types de rosaces, marguerites, étoiles à six rais libres ou réunis à leurs extrémités par des courbes, hélices, et déjà associés entre eux<sup>14</sup>, comme aux entrelacs (cruciformes, tresses), en un mot tous les éléments et les principes décoratifs qui se perpétueront dans l'art chrétien primitif.

\* \* \*

<sup>1</sup> DUCATI, *Storia dell' arte etrusca*, II, 1927, pl. 61, p. 190; ID., *L'arte classica*, fig. 198, hélice, étoile à six rais.

<sup>2</sup> *Catalogue du Musée Alaoui*, 1897, pl.

<sup>3</sup> Sarcophage du Musée d'Alexandrie, étoiles à six rais réunis, BRECCIA, *Le Musée gréco-romain au cours de l'année 1922-3*, Alexandrie, 1924, p. 15, fig. 3.

<sup>4</sup> *Catalogue du Musée Alaoui*, 1897, pl.; TOUTAIN, « Les symboles astraux sur les monuments funéraires de l'Afrique du Nord », *Rev. des études anciennes*, 1911, p. 165 sq.

<sup>5</sup> JULLIAN, *Rev. des études anciennes*, 1910, p. 89, pl. II-III; BRUTAILS, *ibid.*, p. 187 sq., pl. VI; 1909, p. 171-2.

<sup>6</sup> ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs*, VIII, 1922, p. 248, n° 6272, Bonn, étoile à six rais réunis; I, p. 44, n° 47, autel de Tauroentum, hélice; *Comptes rendus Acad., Inscr.*, 1915, p. 392-3, stèle de Narbonne; JULLIAN, *Rev. des études anciennes*, 1909, p. 171; LINGKENHELD, *Les stèles funéraires en forme de maison*, 1927, p. 80 sq. — Boucle de ceinturon, Aisne, IV<sup>e</sup> siècle, BOULANGER, *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc*, pl. 19, 2, étoile à six rais réunis.

<sup>7</sup> SALIN, *op. l.*

<sup>8</sup> *Rev. des études anciennes*, 1910, p. 189; 1911, p. 379, CUMONT. Dès les premiers siècles de l'Empire, en effet, les Syriens essaient au loin, ont des colonies en Gaule, en Espagne; c'est peut-être par leur intermédiaire que ces motifs ont acquis une si grande faveur en Occident, CUMONT, « Les Syriens en Espagne et les Adonies à Séville », *Syria*, VIII, 1927, p. 330 sq.

<sup>9</sup> DÉCHELETTE, II, p. 460 sq., fig. 192; CONTENAU, *La déesse nue babylonienne*, passim.

<sup>10</sup> CONTENAU, *ibid.*; ID., *La glyptique syro-hittite*.

<sup>11</sup> Rondelles d'or de Mycènes, DUSSAUD, *Civilisations préhelléniques* (2), p. 149, fig. 111, marguerite, étoile à six rais reliés; signe d'écriture minoen, hélice, EVANS, *Scripta minoa*, I, p. 221, n° 107; poignard de Mycènes, hélice, KARO, *Ath. Mitt.*, XL, 1925, pl. XX.

<sup>12</sup> Céramique géométrique, PFÜHL, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, III, nos 6, 7, 8, 9, 30, 32, 53; protocorinthienne, corinthienne, mélienne, rhodienne, etc.

Étoile à six rais reliés, coupe rhodienne, PFÜHL, n° 134; POULSEN, *Der Orient*, fig. 86; hélice sur un dinos attico-corinthien, PERROT, *Histoire de l'art*, X, fig. 84; hélice sur un bouclier, sarcophage clazoménien, PFÜHL, n° 140, etc.

<sup>13</sup> Sarcophages, PERROT, *Hist. de l'art*, V, p. 332, fig. 238-9; bijoux de Tralles, Lydie, *ibid.*

<sup>14</sup> Voir en particulier cette association sur la robe des personnages de vases béotiens à reliefs, des VII-VI<sup>e</sup> siècles, *Bull. de Correspondance hellénique*, 1898, p. 467, fig. 10, 466, fig. 9, pl. VI a.



Le sens céleste de ces rosaces est certain. C'est sous cet aspect que l'on vénère le dieu Samash, le soleil<sup>1</sup>. Aussi s'unissent-elles fréquemment au croissant lunaire, sur les cylindres orientaux<sup>2</sup>. C'est la forme d'une rosace que l'on donne, dans l'antiquité grecque et romaine, aux nimbes des dieux lumineux, Hélios, Sol, Apollon, Aurore, Phosphoros<sup>3</sup>, Dioscures<sup>4</sup>, et à leurs symboles aniconiques. Sur une fresque de Pompéi<sup>5</sup>, les rais de la rosace formant le nimbe d'Apollon sont reliés par des courbes, déterminant le type d'étoile que nous avons déjà si souvent relevée plus

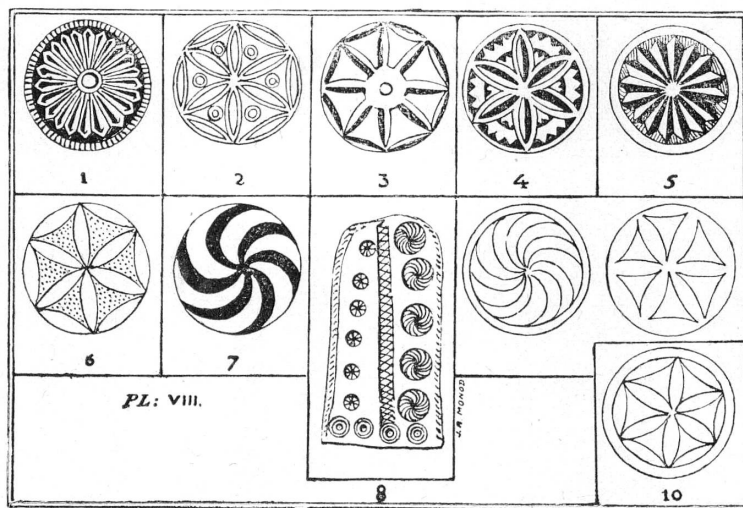


FIG. 10. — Rosaces égéennes, grecques et étrusques.

1. Rondelle d'or de Mycènes, DUSSAUD, *Les civilisations préhelléniques* (2), p. 149, fig. 111. — 2. Id., *Ibid.* — 3. Sarcophages d'Asie Mineure, PERROT, *Hist. de l'Art*, V, p. 332, fig. 238-40. — 4. Id., *ibid.* — 5. Id., *ibid.* — 6. Coupe en métal de Rhodes, POULSEN, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, fig. 86. — 7. Dinos attico-corinthien, PERROT, *op. l.*, X, p. 118, fig. 84. — 8. Reliefs en terre cuite archaïques de Béotie, décor du vêtement, *Bull. de Correspondance hellénique*, 1898, pl. VI bis. — 9. Etrurie, DUCATI, *Storia dell' arte etrusca*, II, pl. 61, n° 191. — 10. Id., *ibid.*, pl. 61, 190.

haut (fig. 11). Il est sans doute inutile d'insister sur cette signification que l'on pourrait prouver de diverses façons, montrant que ces rosaces non seulement accompagnent les dieux lumineux, mais s'associent à d'autres symboles de même valeur.

Il nous suffira de rappeler que ce sens devient évident (fig. 12), en contemplant le

<sup>1</sup> PERROT, *Hist. de l'Art*, II, p. 209, fig. 71; DÉCHELETTE, *op. l.*, II, p. 461, fig. 192, relief de Sippara.

<sup>2</sup> CONTENAU, *La déesse nue babylonienne*, p. 38, 4; 41, 13; 89, 94; 121, 125.

<sup>3</sup> SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s.v. Nimbus, fig. 5318 sq.; s.v. Aurora, p. 572.

<sup>4</sup> Etoiles des Dioscures, sur des miroirs étrusques, ex. INGHIRAMI, *Monumenti etruschi*, Specchi mistici, II, pl. XVIII, XX, etc.

<sup>5</sup> *Dict. des ant.*, s.v. Nimbus, fig. 5319.

curieux relief syrien d'Ed-Douwair au Musée du Louvre<sup>1</sup>, du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. A gauche Apollon, le Soleil, radié, à droite Artémis, la Lune, avec le croissant, sont accompagnés chacun d'un taureau, attribut de ces divinités. Le taureau d'Apollon entoure de sa queue recourbée une rosace-marguerite à 5 pétales; celui d'Artémis entoure une rosace-hélice. La première est un symbole solaire, la seconde un symbole lunaire, et l'on notera la place de ces rosaces, l'une à gauche (Apollon), l'autre à droite (Lune), par rapport au spectateur, disposition que l'on retrouvera

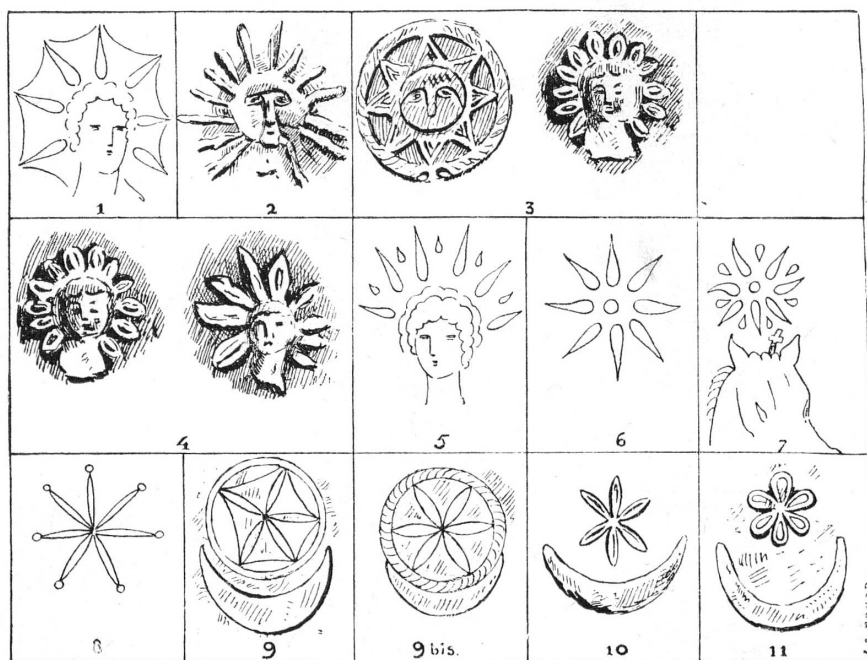


FIG. 11. — Rosaces antiques, stellaires et solaires.

1. Tête d'Apollon, SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s.v. Nimbus, fig. 5319. — 2. Tête du soleil, relief de l'Afrique du N., époque romaine, *Catalogue du Musée Alaoui*, pl. XVIII, 693. — 3. Id., *ibid.*, pl. XVIII, 657; XXI, 780. — 4. Id., *ibid.*, pl. XXI, 780, 781. — 5. Etoile de Phosphoros, *Dict. des ant.*, s.v. Nimbus, fig. 5318. — 6. Etoile des Dioscures, miroir étrusque, INGHIRAMI, *Monumenti etruschi, Specchi mistici*, II, pl. XVIII. — 7. Chevaux de l'Aurore, *Dict. des ant.*, s.v. Nimbus, fig. 5318. — 8. Aeternitas, monnaie de Faustine, COHEN, II, pl. XIV, 23. — 9 et 9bis. Stèle punique, *Catalogue du Musée Alaoui*, pl. XVII, 117, 115. — 10. Id., *ibid.*, pl. XVIII, 732. — 11. Id., *ibid.*, pl. XVIII, 712.

dans l'art chrétien. Ces deux rosaces se voient aussi sur la cuirasse du Jupiter héliopolitain, dieu solaire: « deux de ces rosaces à l'avant-dernier rang ne semblent pas avoir été réunies sans intention. L'une est le symbole solaire bien connu, mais l'autre, en forme d'hélice, est employée en Syrie comme symbole lunaire »<sup>2</sup>. Ceci

<sup>1</sup> *Rev. arch.*, 1904, II, p. 233, fig. 21.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 1903, II, p. 93, fig. 19.



explique l'association de ces deux types de rosaces, si fréquente dans l'art antique comme dans celui du christianisme.

A cause de leur signification céleste, ces rosaces abondent sur les monuments funéraires, les stèles de l'Afrique du Nord, puniques et romaines, les stèles ibériques, gallo-romaines <sup>1</sup>. Images du soleil, elles s'associent volontiers au croissant lunaire <sup>2</sup>; elles montrent souvent en leur centre, sur les stèles puniques, le visage humain du soleil <sup>3</sup>. Elles évoquent, dans les rites du tombeau, les cultes astraux dont le rôle fut si grand dans le monde romain <sup>4</sup>; elles sont les symboles de l'immortalité par les astres, de l'éternité <sup>5</sup>.

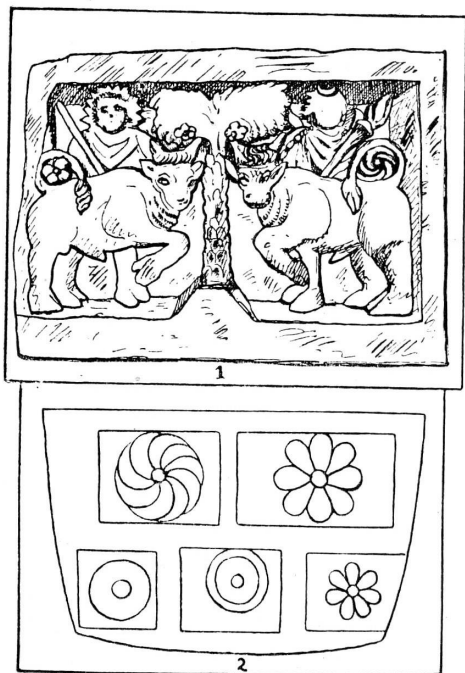


Fig. 12. — Sens céleste des rosaces, association des deux rosaces.

1. Relief d'Ed-Douwair, Louvre, *Rev. arch.*, 1904, II, p. 233, fig. 21. — 2. Rosaces du Jupiter Héliopolitain, *Rev. arch.*, 1903, II, p. 92, fig. 19.

\* \* \*

En les adoptant, le christianisme ne voit-il plus en elles que des motifs décoratifs, ne leur attache-t-il pas aussi un sens profond ? et ne serait-ce pas pour cette dernière raison qu'il en couvre tant d'objets du culte divin et funéraire,

<sup>1</sup> Voir les références données plus haut.

<sup>2</sup> Diverses rosaces, en particulier l'étoile à six rais réunis à leurs extrémités, *Catalogue du Musée Alaoui*, 1897, pl. XVII, XVIII; DOUBLET, *Musée d'Alger*, pl. IV, 3; PIGANIOL, *Essai sur les origines de Rome*, 1917, p. 101 sq.; *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. II.

<sup>3</sup> *Catalogue du Musée Alaoui*, 1897, pl. XXI, 780; XVIII, 657. Cf. sur une cuirasse romaine, la tête du soleil entourée d'une rosace végétale, *Wienerjahreshefte*, 1919, XIX-XX, p. 202, fig. 129.

<sup>4</sup> CUMONT, « La théologie solaire du paganisme romain », *Mém. présentés par divers savants, Acad. Inscr. et Belles Lettres*, XII, 1909, p. 447 sq.; ID., « Le mysticisme astral dans l'antiquité », *Acad. royale de Belgique*, 1909, p. 256 sq.; ID., « L'immortalité astrale dans l'antiquité », *Bull. Soc. Ernest Renan*, I, 1921, p. 100; TOUTAIN, « Les symboles astraux sur les monuments funéraires de l'Afrique du Nord », *Rev. des études anciennes*, 1911, p. 1165 sq.; JULLIAN, *ibid.*, 1922, p. 259, etc.

« Eléments très fréquents sur les monuments de cette série et dont la valeur solaire n'est guère douteuse », DUSSAUD, *Bull. Arch. Comité travaux historiques*, 1914, p. 337.

« Il est visible que chez les Ibères, Cantabres, Astures et autres, le culte des morts a été strictement lié à la religion des astres et du ciel », JULLIAN, *Rev. des études anciennes*, 1910, p. 89; 1909, p. 171-2. Les deux rosaces, sur les stèles ibériques, seraient Nocturnus et Lucifer, les deux étoiles du matin et du soir, *ibid.*, p. 89; sur les stèles de l'Afrique du Nord, les deux étoiles seraient pour M. Toutain le soleil-levant et le soleil couchant, *ibid.*, 1911, p. 167.

<sup>5</sup> Au revers des monnaies de Faustine mère, rosace ou étoile, avec *Aeternitas*, COHEN, II, pl. XIV, n° 23.

reliquaires, chancels, ciboriums, sarcophages, comme jadis le paganisme couvrait de leur protection les stèles des défunts ?

Un petit coffret en pierre, trouvé à Dala'a, dans la région d'Ain Beïda, date du IV<sup>e</sup> siècle et porte une inscription chrétienne, qui a permis de voir en lui un reliquaire, peut-être témoin du culte rendu au sang des martyrs<sup>1</sup>. Il rappelle par sa formes les osthothèques juifs<sup>2</sup>, et comme eux, il n'est orné que de rosaces à six rais réunis. Celles-ci ne continuent-elles pas à être les symboles des astres et surtout du dieu céleste qui a remplacé les vieilles divinités lumineuses, comme les empereurs assimilés au soleil (*fig. 13*) ? Jésus trônant<sup>3</sup>, le Bon Berger, l'agneau, le chrisme,

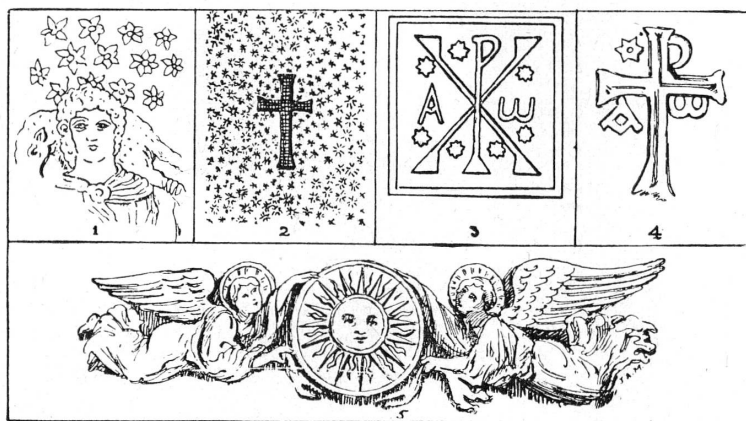


FIG. 13. — Sens céleste des rosaces chrétiennes.

1. Le Bon Berger et les étoiles, LECLERCQ et CABROL, *Dict.*, s. v. Astres, fig. 1041. — 2. Mausolée de Galla Placidia, *ibid.*, fig. 1050. — 3. Chrisme et étoiles, *ibid.*, fig. 1043. — 4. *Ibid.*, fig. 1046. — 5. Relief d'Iconium, *ibid.*, fig. 1057.

la croix et d'autres symboles mystiques, se détachent sur un fond d'étoiles et de rosaces, comme un soleil rayonnant parmi elles<sup>4</sup>. Car Jésus n'est-il pas assimilé par les chrétiens au Soleil, n'est-il pas le soleil de Justice ?<sup>5</sup> Aussi, l'étoile à six rais réunis s'unit-elle au chrisme sur un fragment de porte ou de ciborium de Khenchela (Algérie), ses rais formant les lettres X et P<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Comptes rendus Académie d'Hippone, 1895, p. IX, XV; *Bull. arch. Comité travaux historiques*, 1895, p. 76 sq.; *Mélanges d'arch. et d'hist.*, 1896, XVI, p. 483; LECLERCQ et CABROL, s.v. Ampoules, p. 1774, fig. 467.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 181.

<sup>3</sup> VENTURI, II, fig. 162, 489.

<sup>4</sup> LECLERCQ et CABROL, *op. l.*, s.v. Astres, ex.

<sup>5</sup> *Rev. arch.*, 1882, 43, p. 106 sq.; LE BLANT, *Le buste du soleil*, *Mém. Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1901, 36, p. 10-11; LOISY, *Les mystères païens et le mystère chrétien*, 1919, p. 226 sq.; DÖLGER, *Die Sonne der Gerechtigkeit und der Schwarze*, *Eine religionsgeschichtliche Studie*, Münster, 1918; *Rev. hist. rel.*, 1923, 88, p. 90.

<sup>6</sup> LECLERCQ et CABROL, *op. l.*, s.v. Ciborium, p. 1609, fig. 2932.

Veut-on quelques preuves de la persistance du sens antique des rosaces ?

On sait que, depuis le VI<sup>e</sup> siècle, Jésus trônant en gloire<sup>1</sup>, mais surtout le Crucifié, sont souvent accompagnés des images du soleil (à la droite du motif central,

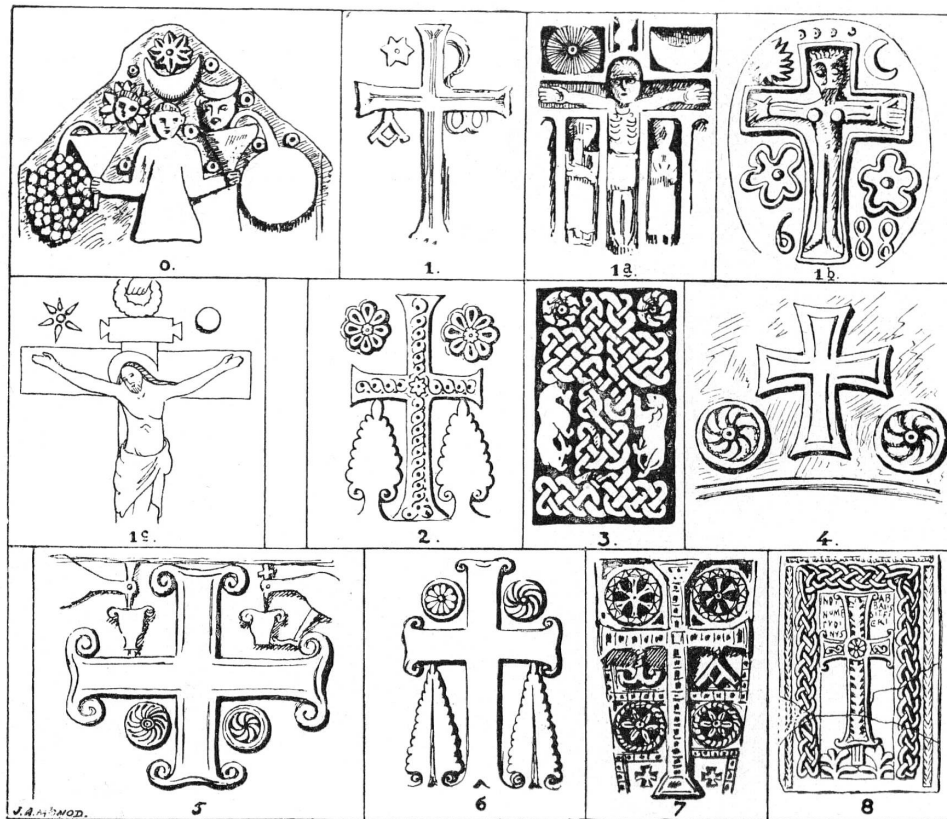


FIG. 14. — La croix chrétienne et les astres.

0. Relief de l'Afrique du N., *Catalogue du Musée Alaoui*, pl. XVIII, 743. — 1. LECLERCQ et CABROL, *Dict.*, s.v. Astres, fig. 1046. — 1a. Crucifix de Villars-les-Moines, Fribourg, BESSON, *L'art barbare*, pl. VI. — 1b. Décor d'un vase rhénan de 1688, FORRER, *Kreuz und Kreuzigung*, pl. V, 6. — 1c. *Indicateur d'ant. suisses*, 1878, pl. XVIII. — 2. VENTURI, *op. l.*, II, fig. 105. — 3. Relief de Coire, GUYER, *op. l.*, pl. 12, 23. — 4. VENTURI, II, fig. 100. — 5. *Ibid.*, fig. 115. — 6. *Ibid.*, fig. 114. — 7. Sarcophage de Boethius, MICHEL, *Hist. de l'art*, I, 1, fig. 186. — 8. Ambon de Romainmotier, BESSON, *op. l.*, pl. IV.

par suite à la gauche du spectateur) et de la lune (à la gauche du motif central), que cette disposition est empruntée au paganisme<sup>2</sup>, et qu'elle persiste pendant de nombreux siècles (*fig. 14*)<sup>3</sup>. Ces astres occupent les cantons supérieurs de la croix,

<sup>1</sup> VENTURI, II, fig. 489.

<sup>2</sup> Relief d'Ed-Douwair, cité plus haut; stèles puniques, *Catalogue du Musée Alaoui*, 1897, pl. XVIII, 743; XIX, 746, 752; cependant, pl. XIX, 747, disposition inverse.

<sup>3</sup> LECLERCQ et CABROL, *op. l.*, s.v. Astres, p. 3023 sq.; BRÉHIER, *L'Art chrétien*, p. 82, 86, 242, 332; CHAUVET, « Sol et Luna », Notes d'iconographie religieuse à propos d'un bas-relief du

parfois aussi les cantons inférieurs<sup>1</sup>, quand ceux-ci ne reçoivent pas les images des anges, de la Vierge, et de Saint Jean<sup>2</sup>. Ils y paraissent en bustes humains, ou sous leur forme aniconique, croissant lunaire, disque ou rosace solaires. Parfois, alors qu'ils ornent les cantons supérieurs, les cantons inférieurs sont occupés par deux rosaces-marguerites, qui, par cette association, confirment nettement leur sens stellaire<sup>3</sup>. Dans d'autres cas, les rosaces des types que nous avons décrits remplacent entièrement autour de la croix les bustes humains et les images aniconiques du soleil et de la lune. Ce sont des rosaces de même type<sup>4</sup>, ce sont aussi des rosaces-marguerites et des hélices, de nouveau associées comme sur tant d'autres monuments chrétiens et païens<sup>5</sup>. Dans ce dernier cas, on prend soin de placer la marguerite ou l'étoile à la droite de la croix (à la gauche du spectateur), et l'hélice à la gauche<sup>6</sup>. Cette répartition, que montrent d'autres monuments du christianisme primitif<sup>7</sup>, est toujours celle du relief syrien d'Ed-Douwair, du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, et des stèles de l'Afrique du Nord où la rosace solaire est à la droite du motif central<sup>8</sup>. Rosaces solaires et lunaires conservent leur place traditionnelle, qui s'explique par les lois de la polarité religieuse, le soleil, mâle, occupant toujours la droite, la lune, féminine, toujours la gauche, par rapport au motif central<sup>9</sup>.

On notera encore, sur un crucifix carolingien, qu'au disque de la lune à gauche du Christ, s'oppose la rosace à six rais, à droite, symbole du soleil<sup>10</sup>.

Musée d'Angoulême, *Bull. et Mém. Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1915, p. 74 sq.; *ibid.*, IV, 1916, p. 51; HAUTECEUR, « Le soleil et la lune dans les crucifixions », *Rev. arch.*, 1924, II, p. 13 sq.; COURIVAUT DE LA VILLATTE, « Le symbolisme de la lune et du soleil dans l'iconographie chrétienne », *Soc. arch. et hist. de la Charente, Bull. et Mém.*, 1915, p. CXXI-CXXIV.

<sup>1</sup> Ex. *Bolletino d'Arte*, 1928, p. 348, fig. 12, cathédrale d'Orvieto, XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> VENTURI, II, fig. 485 sq.; crucifix de Villars-les-Moines, BESSON, *L'Art barbare*, pl. VI.

<sup>3</sup> FORRER, *Kreuz und Kreuzigung Christi*, 1894, pl. V, 6, cruche rhénane de 1688, survivance romane.

<sup>4</sup> Dans les cantons supérieurs: VENTURI, II, fig. 105, Cividale, chancel, croix d'entrelacs, avec deux marguerites à huit pétales; REINACH, *Catalogue illustré du Musée des antiquités nationales de St-Germain*, I, 1917, p. 80, fig., relief de Narbonne, croix, avec deux marguerites; GUYER, *op. l.*, pl. 12, fig. 23, Coire, croix d'entrelacs, avec deux hélices; Schennis, St-Gall, IX<sup>e</sup> siècle, deux marguerites à quatre pétales, au bas de la croix, vigne et raisins, GAUDY, *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz*, II, fig. 3.

Dans les cantons inférieurs: VENTURI, fig. 100, Vérone, deux hélices; fig. 115, Rome, deux hélices.

Dans les quatre cantons; sarcophage de Boethius, évêque de Carpentras, VI<sup>e</sup> siècle, rosaces-marguerites et A et Ω. LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule romaine*, pl. LVI, p. 139.

<sup>5</sup> VENTURI, II, fig. 114, Rome, Sainte Sabine, dans les cantons supérieurs, marguerite à 11 pétales et hélice.

<sup>6</sup> *Ibid.*, fig. 114; *Revue Charlemagne*, I, 1911, pl. XVI, 1, panneau de Sermione.

<sup>7</sup> *Ibid.*, fig. 108, 109, Cividale.

<sup>8</sup> Voir plus haut.

<sup>9</sup> Il paraît inutile d'insister ici sur ce principe bien connu, dont on pourrait citer de nombreux exemples dans l'antiquité.

<sup>10</sup> *Indicateur d'ant. suisses*, 1878, pl. XVIII.



\* \* \*

Autre preuve de cette survivance du sens des rosaces (*fig. 15*). Dès l'antiquité, le lion qui symbolise le feu céleste et terrestre s'associe aux images du soleil et aux rosaces. Le manche d'un poignard de Mycènes montre une hélice dont chacun des quatre rais a la forme d'un lion <sup>1</sup>, et sur les vases romains, le muffle de lion, radié,

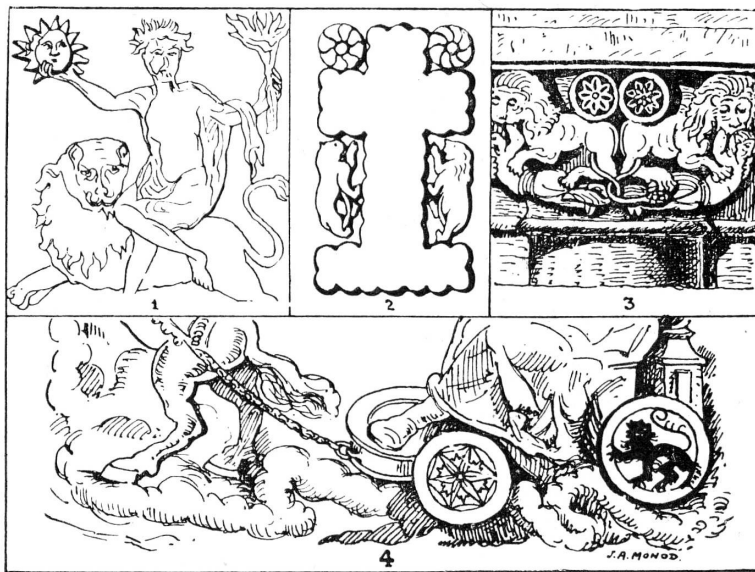


FIG. 15. — Lion et rosace solaire.

1. Détail de la Croix d'Engelberg, fin XII<sup>e</sup> s., début XIII<sup>e</sup> s., *Indicat. ant. suisses*, 1878, n<sup>o</sup> 3, pl. XXV, p. 929. — 2. Cathédrale de Coire, GUYER, *op. l.*, pl. 12, n<sup>o</sup> 23. — 3. Cathédrale de Zurich, *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, II, 1844, pl. IV, 5. — 4. Le char du Soleil, INDAGINE, *Chiromantia*, 1531, p. 128, fig.

sert de goulot <sup>2</sup>. Ces exemples d'un symbolisme connu expliquent certaines associations de motifs persistant dans l'art chrétien. Sur un relief carolingien de la cathédrale de Coire <sup>3</sup>, une croix d'entrelacs renferme dans ses cantons supérieurs deux hélices, et dans ceux du bas, deux lions dressés. Les symboles des quatre éléments, identifiés aux Evangélistes, ornent une croix d'Engelberg du XII<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>: le feu est un jeune homme qui tient de la main gauche une torche, de la main droite le disque du soleil

<sup>1</sup> CARO, *Ath. Mitt.*, XL, 1925, pl. XX.

<sup>2</sup> EX. MARTEAUX-LE ROUX, *Boutae*, p. 242, fig. 1.

<sup>3</sup> GUYER, *op. l.*, pl. 12, n<sup>o</sup> 23; *Die Entwicklung der Kunst in der Schweiz*, p. 79, fig. 108; GAUDY, *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz*, Graubünden, 1921, pl. 108.

<sup>4</sup> *Indicateur d'ant. suisses*, 1879, pl. XXV, p. 929.

radié à visage humain, et qui chevauche un lion. A la cathédrale de Zurich, deux cercles enfermant chacun une rosace-marguerite surmontent l'arrière-train de deux lions opposés qui dévorent un être humain <sup>1</sup>. Mais une preuve décisive du sens solaire de la rosace et de son association avec le lion igné jusqu'à une date très basse, est donnée par un ouvrage d'astrologie et de chiromancie du XVI<sup>e</sup> siècle, dont les illustrations montrent les diverses planètes influençant la destinée humaine. Le Soleil est un roi assis dans un char que traînent deux chevaux, tel jadis Hélios ou Sol antiques; les roues qui, sur les images des autres planètes renferment dans leur cercle divers signes du zodiaque, ont ici l'une le signe du Lion, l'autre une rosace, de type bien connu, étoile à six rais réunis à leurs extrémités par des courbes <sup>2</sup>. N'est-ce pas dire clairement que celle-ci est le symbole du Soleil ?

\* \* \*

Ainsi, les rosaces ont dans le christianisme primitif plus qu'une valeur ornementale, elles conservent leur ancienne valeur mystique. Croix, rosaces-marguerites, hélices, grappes de raisins, feuille de lierre, associées sur la plaque de Naz comme sur tant d'autres monuments des VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles <sup>3</sup>, sont de claires allusions à Jésus-Christ, dieu crucifié, source de lumière, dispensateur de vie éternelle, vigne mystique.

\* \* \*

Quelle date assigner à notre monument ? Il est peut-être difficile de la préciser, son ornementation appartenant aussi bien à l'époque mérovingienne que carolingienne, soit aux VI-IX<sup>e</sup> siècles, même à l'époque romane <sup>4</sup>. Elle est cependant plus répandue à l'époque carolingienne, à laquelle nous rapporterons ce relief (VIII-IX<sup>e</sup> siècles). Celui-ci accroît heureusement la petite série de sculptures à décor d'entrelacs provenant des anciennes constructions religieuses de Genève et des environs immédiats, que possèdent déjà nos collections lapidaires <sup>5</sup>.

\* \* \*

<sup>1</sup> *Mitt. Ant. Gesell. Zurich*, II, 1844, p. IV, 5.

<sup>2</sup> INDAGINE, *Chiromantia*, Strasbourg, 1531, p. 128.

<sup>3</sup> Voir les exemples cités plus haut; LECLERC-CABROL, *op. l.*, s.v. Entrelacs, fig.; balustrade de Sainte Sabine, Rome, entrelacs, croix, raisins, lierre, hélice, rosace-marguerite, VENTURI, II, fig. 114.

<sup>4</sup> Voir les exemples donnés plus haut.

<sup>5</sup> Cf. *Genava*, V, 1927, p. 123 sq., n<sup>o</sup> 224-5, 226, 243, 244, 260-6; couronnement de chancel, n<sup>o</sup> 237. Pour la Suisse, cf. GUYER, *op. l.*, 1907.



III

SURVIVANCES DE L'ORNEMENTATION DE L'ANTIQUITÉ ET DU CHRISTIANISME  
PRIMITIF DANS L'ART POPULAIRE, SPÉCIALEMENT SUISSE.

Nous avons montré la persistance dans l'art chrétien primitif des vieux entrelacs et des vieilles rosaces antiques; il est une autre survivance de ces motifs, qui les maintient dans l'art populaire jusqu'à nos jours.

Le conservatisme de l'art populaire, rustique, est bien connu, et tous les pays en fournissent de nombreux exemples. En Suisse, que de formes, d'objets, de motifs ornementaux, encore en usage au XX<sup>e</sup> siècle, remontent à l'antiquité préhistorique la plus reculée! <sup>1</sup>. Plus d'une fois déjà nous avons, avec d'autres érudits <sup>2</sup>, attiré l'attention sur la survivance dans le mobilier rustique suisse des rosaces léguées aux artisans mérovingiens et carolingiens par l'antiquité païenne, et nous renvoyons à ces mémoires <sup>3</sup>, où nous avons spécialement étudié quelques objets mobiliers conservés au Musée de Genève, datant du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, couverts des mêmes rosaces et entrelacs que bien des siècles auparavant <sup>4</sup>. D'une extrémité à l'autre de la Suisse, du Valais et de la Savoie aux Grisons, sculptées sur bois, elles constituent le décor principal des coffres et coffrets, des berceaux, des instruments de ménage <sup>5</sup>, ou, sculptées sur pierre, celui des portes et fenêtres des édifices. On peut en suivre l'histoire depuis le moyen-âge <sup>6</sup> jusqu'à nos jours, où l'on sculpte encore ces « types éternels d'ornements » <sup>7</sup>.

\* \* \*

<sup>1</sup> RUTIMEYER, *Ur-Ethnographie der Schweiz, Ihre Relikte bis zur Gegenwart mit prähistorischen und ethnographischen Parallelen*, 1924; ID., « Ueber einige archaische Gerätschaften und Gebräuche im Kanton Wallis und ihre prähistorische und ethnographische Parallelen », *Arch. suisses trad. populaires*, XX, 1916, p. 347 sq.

<sup>2</sup> RUTIMEYER, *Ur-Ethnographie*, p. 347 sq.; BAUD-BOVY, *L'art rustique en Suisse*, 1924, p. 27 sq., 39, et passim.

<sup>3</sup> « Survivances ornementales dans le mobilier suisse », *Arch. suisses des traditions populaires*, XXI, 1917, p. 185 sq.; « Rosaces chrétiennes », *ibid.*, 1921, p. 110; « Rosaces et entrelacs », *ibid.*, XXV, 1924, p. 81 sq.

<sup>4</sup> Consoles de cheminées de Genève, cf. *Genava*, V, 1927, p. 152-3, n<sup>o</sup> 332-4; bénitier d'Hermance, n<sup>o</sup> 328; Tannay, n<sup>o</sup> 336; n<sup>o</sup> 337, moules; *Genava*, VI, 1928, n<sup>os</sup> 586, 601, 759, 787, 804, 852, 894. Coffres grisons, etc.

<sup>5</sup> On trouvera de nombreux exemples dans l'ouvrage de M. Baud-Bovy, *L'art rustique en Suisse*, 1924. Les divers musées suisses, en particulier ceux de Berne, de Zurich, fournissent d'abondants spécimens de coffres, cassettes, ustensiles de ménage, etc., dont les rosaces constituent le principal décor.

<sup>6</sup> Coffre roman de Valère, Sion, XII<sup>e</sup> siècle, voir plus loin.

<sup>7</sup> Le mot est de M. Brutails, « Types éternels d'ornements », *Rev. des études anciennes*, 1924, p. 321.

Quand il s'agit d'éléments géométriques très simples, comme le sont les rosaces, on peut se demander si leur répétition séculaire ne procède pas de coïncidences ornementales plutôt que de filiations historiques<sup>1</sup>. La rosace naît spontanément partout; il est si facile de tracer, avec le compas, ces étoiles aux rais réguliers! Pour que la filiation soit plausible, l'analogie des formes ne suffit pas<sup>2</sup>, il faut que des arguments accessoires la corroborent. Ce qui confirme leur transmission du paganisme au christianisme primitif, ce n'est pas seulement le fait que l'on possède les preuves historiques d'influence orientale, et tous les chaînons chronologiques qui mènent insensiblement des rosaces païennes aux rosaces chrétiennes, et des rosaces syriennes aux rosaces mérovingiennes<sup>3</sup>, c'est aussi qu'elles conservent le même emploi religieux et funéraire, le même sens céleste, et que l'on rencontre toujours les mêmes associations des divers types de rosaces<sup>4</sup>. Aussi l'hypothèse d'une coïncidence technique entre le paganisme et le christianisme primitif occidental est rejetée par la majorité des érudits. La filiation nous paraît tout aussi certaine entre le christianisme primitif des époques mérovingienne et carolingienne et l'art populaire moderne, pour les mêmes raisons: *a*) suite de monuments ornés de rosaces, ininterrompue depuis le haut moyen-âge à nos jours; *b*) formes très anciennes des meubles qu'elles recouvrent; *c*) persistance de leur emploi religieux et protecteur; *d*) mêmes associations. C'est ce que nous voulons démontrer.

\* \* \*

Un bahut roman du Musée de Valère à Sion, de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle, très allongé, monté sur des colonnettes, n'a d'autre décor, sur sa façade, qu'une série d'arcatures en plein cintre. Un autre, avec deux rangées superposées de mêmes arcatures, porte en plus des rosaces<sup>5</sup>. Ce type de coffre à arcatures en plein cintre (*fig. 16*) se maintient dans de nombreux exemplaires de Suisse et

<sup>1</sup> PUIG Y CADAFALCH: « Ce sont des motifs trop simples pour que les différents peuples n'aient pas pu les tirer de ce fonds d'idées qui est commun à l'humanité ». Cf. BRUTAILS, *Rev. des études anciennes*, 1910, p. 190.

<sup>2</sup> BRUTAILS, *ibid.*, p. 190: « L'erreur de Courajod, par exemple, est d'avoir attribué à chacune des analogies une valeur trop absolue et d'avoir pensé que partout où il existe une hélice ou une étoile à six rais, une marguerite ou une gravure obtenue par des gouttières en V, ce fait est dû à une influence effective de l'Orient. »

<sup>3</sup> MICHEL, *Hist. de l'Art*, I, 1, p. 398: « On pourrait être tenté de croire que ces éléments décoratifs ont été réinventés par les artistes occidentaux du moyen-âge, tant ils sont simples, tant ils naissent naturellement sous la main. Mais, bien que dans certaines circonstances pareil fait ait pu se produire, les rapports réguliers de l'Orient avec les contrées où précisément ils étaient alors en grand usage, rendent une telle hypothèse inadmissible. »

<sup>4</sup> BRUTAILS, *l. c.*: « Mais ces éléments peuvent être caractéristiques par la façon dont ils sont traités ou par leur groupement. »

<sup>5</sup> NÆF, *Chillon*, I, p. 61, fig. 55; p. 64, fig. 59, p. 65, fig. 61; RUTIMEYER, *Ur-Ethnographie der Schweiz*, p. 348, fig. 179; LEHMANN, *Die gute alte Zeit*, p. 148, fig.; VULLIÉTY, *La Suisse à travers les âges*, p. 245, fig.; *Die Entwicklung der Kunst in der Schweiz*, p. 127, fig. 163; *Die alte Schweiz, Stadtbilder Baukunst und Handwerk*, 1922, p. 144.

d'ailleurs, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. Ce principe est fréquent à l'époque romane pour décorer des coffrets, des reliquaires, des devants d'autels <sup>2</sup>; entre les colonnes et sous les arcatures sont souvent des personnages sacrés. Ne serait-ce qu'un motif né à cette époque, inspiré des édifices d'alors, avec leur rangée d'arcs en plein cintre sur colonnettes ?

Mais ce principe d'arcades apparaît déjà sur des sculptures carolingiennes <sup>3</sup>.

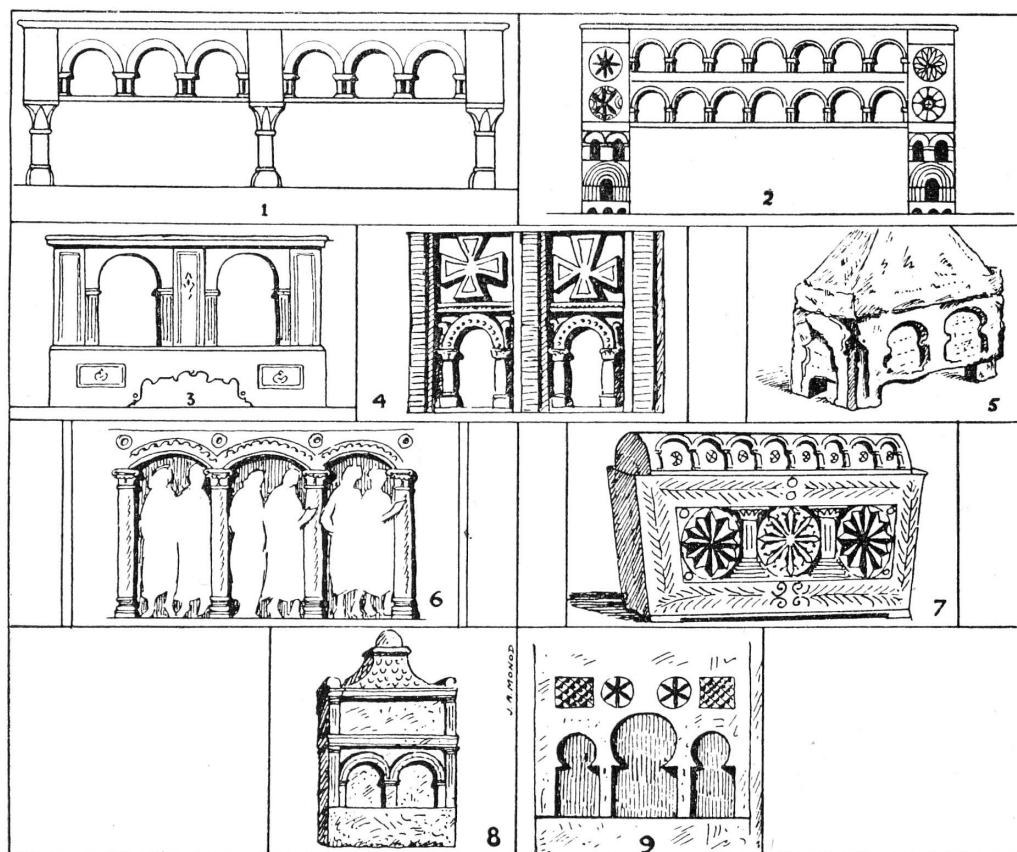


FIG. 16. — Arcatures et rosaces.

1. Bahut roman du Musée de Valère, Sion, XII<sup>e</sup> s. — 2. *Id.*, RUTIMEYER, *Urethnographie*, p. 350, fig. 179. — 3. Bahut de l'art rustique suisse, BAUD-BOVY, *op. l.*, fig. 100. — 4. St-Pierre de Metz, *Rev. Charlemagne*, I, 1911, pl. XV, en bas, à droite. — 5. LECLERCQ et CABROL, *Dict. d'arch. chrét.*, s.v. Casette, fig. 2174, reliquaire d'Henchir-Akhrif. — 6. Sarcophage chrétien, LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. II, 4. — 7. Coffret palestinien, *Rev. arch.*, 1873, I, p. 401, fig. — 8. LINDENSCHMITT, *Les stèles en forme de maison*, pl. II, 3. — 9. Stèle de l'Afrique du N., *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. II.

<sup>1</sup> BAUD-BOVY, *op. l.*, fig. 99, 100, 101, 107, 114 (1910). En Hongrie, *L'art populaire hongrois*, publication du Musée national hongrois, 1928, p. 144.

<sup>2</sup> Devant d'autel limousin, XII<sup>e</sup> siècle, Musée de Burgos, ROULIN, *L'ancien trésor de l'abbaye de Silos*, 1901, pl. VI, p. 41 sq.; MAYER, *Altspanien*, 1921, pl. 161; Coire, reliquaire de S. Lucius, 1252, GAUDY, *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz*, Graubünden, 1921, pl. 119; cassette de Sion, NÆF, *Chillon*, I, p. 60, fig. 53, XII<sup>e</sup> siècle, etc.

<sup>3</sup> St-Pierre de Metz, *Revue Charlemagne*, I, 1911, pl. XV.

On peut remonter plus haut. Les coffres évoquent par leurs formes les sarcophages; les coffrets, les cassettes, ont tantôt une destination laïque, tantôt une destination religieuse de reliquaires, de châsses. Mobilier laïque et mobilier religieux ont même origine, ou plutôt il n'y a pas encore de types distincts pour l'un et pour l'autre <sup>1</sup>.

Une cassette en terre cuite, trouvée en Afrique du Nord, dans la chapelle chrétienne de Henchir-Akhrîb, et datant du christianisme primitif, est le reliquaire de Saint Julien; montée sur des pieds peu élevés, ses parois sont ornées de colonnettes avec arcades <sup>2</sup>. C'est le système décoratif des sarcophages chrétiens, dont les personnages sont rangés sous des arcatures qui se suivent régulièrement, et que soutiennent des colonnes <sup>3</sup>. C'est aussi celui des tissus de l'Égypte copte, où les arcades renferment des personnages ou des motifs divers, rosaces, corbeilles. Il a, toutefois, une origine antérieure, il remonte au paganisme, en particulier aux sarcophages du type dit de Sidamara, du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, lesquels eux-mêmes ne se distinguent que par des variantes des types contemporains ou plus anciens <sup>4</sup>. Nous avons montré plus haut que l'ornementation chrétienne des rosaces est empruntée à l'antiquité, en particulier aux pays syriens qui l'ont déjà, à l'époque romaine, transmise en Occident; nous montrons plus loin que les formes des coffrets populaires modernes dérivent des coffrets et reliquaires du christianisme primitif, et, par ceux-ci, des ossuaires palestiniens. Or, voici un de ces ossuaires, orné toujours de rosaces, dont le couvercle offre une série architecturale d'arcades à colonnettes <sup>5</sup>. Sur une stèle funéraire romaine, de la Horgne, en Alsace, paraissent les mêmes arcades à colonnettes, en relief très plat, que sur les coffres romans de Valère <sup>6</sup>. Les voici encore sur des stèles funéraires romaines du nord de l'Afrique <sup>7</sup>, en arc outrepassé; elles n'y sont nullement, comme l'ont pensé certains érudits, la silhouette stylisée du défunt <sup>8</sup>, et elles sont aussi surmontées d'étoiles à six rais, de réseaux de quatre feuilles. Ce sont précisément les motifs qui s'associent aux arcatures sur un coffre de Valère. N'y a-t-il pas, dans cette union, la preuve d'une filiation du paganisme au christianisme, et, par l'intermédiaire des bahuts romans de Sion, les coffres suisses des XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle ne sont-ils pas les descendants lointains des monuments funéraires romains et syriens ?

\* \* \*

<sup>1</sup> LECLERCQ et CABROL, *op. l.*, s.v. Cassette, Châsse.

<sup>2</sup> *Ibid.*, s.v. Cassette, p. 2346, fig. 2174. On notera que ces arcades sont légèrement en fer à cheval, comme sur les stèles de l'Afrique du Nord que nous signalons plus loin.

<sup>3</sup> LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. II, XII, etc.

<sup>4</sup> MENDEL, *Musées impériaux ottomans, Catalogue des sculptures*, III, p. 288 sq., p. 312, liste.

<sup>5</sup> *Rev. arch.*, 1873, I, p. 401.

<sup>6</sup> LINCKENHELD, *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule*, 1927, pl. II, 3; ESPÉRANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule*, n° 4395.

<sup>7</sup> *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. II, 1, 2, p. 89.

<sup>8</sup> M. C. JULLIAN, *ibid.*, p. 89. M. Brutails a reconnu au contraire avec raison des arcades sur colonnettes, *ibid.*, p. 191-2.



Bahuts et coffrets en bois de l'art populaire — prenons comme exemple celui de la Suisse — sont de types très simples; la caisse rectangulaire, avec ou sans pieds bas, est surmontée d'un couvercle; celui-ci peut être plat, se levant à charnière ou glissant dans des rainures; ailleurs il est en dos d'âne ou à double rampant<sup>1</sup>. Ces formes sont déjà celles des cassettes laïques ou religieuses (châsses, reliquaires) du christianisme roman et primitif<sup>2</sup>. Or, on a reconnu qu'à leur tour ces dernières

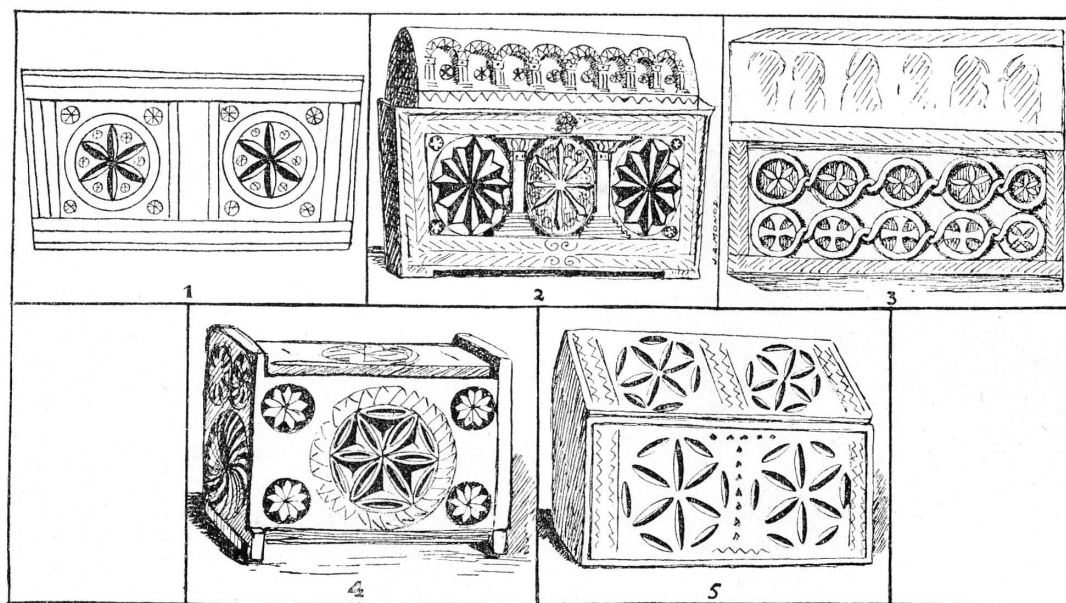


FIG. 17. — Ossuaires palestiniens, reliquaires chrétiens et coffrets populaires suisses.

1. Ossuaire juif, MICHEL, *Hist. de l'Art*, I, 1, fig. 187. — 2. *Id.*, *Rev. arch.*, 1873, I, p. 401, fig. — 3. Châsse de St-Benoit-sur-Loire, MICHEL, *op. l.*, fig. 202. — 4. Coffret suisse, BAUD-BOVY, fig. 119. — 5. *Id.*, *Archives suisses des trad. populaires*, XXI, 1917, Survivances ornementales dans le mobilier suisse, fig. 6.

s'inspirent des coffrets en pierre palestiniens (osthotèques)<sup>3</sup> et des sarcophages où l'on trouve les mêmes formes<sup>5</sup>. On pourrait dire que ces formes, précisément parce qu'elles sont simples, n'ont pas de filiation entre elles. Mais les osthotèques juifs, les reliquaires et cassettes du christianisme primitif, les coffrets populaires

<sup>1</sup> Cf. BAUD-BOVY, *op. l.*, ex. passim; DEONNA, « Survivances ornementales dans le mobilier suisse », *Arch. suisse des trad. populaires*, 1917, XXI, p. 185; *Bolletino d'Arte*, II, 1922, p. 130, fig., etc. En Hongrie, Roumanie, voir plus loin.

<sup>2</sup> LECLERCQ et CABROL, s.v. Cassette, Châsse, ex. nombreux; GAUDY, *Die kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz*, Graubünden, 1921, p. 118, fig. 93-4; p. 117, fig. 90-1, XI-XII sq., etc.

<sup>3</sup> *Ibid.*, s.v. Châsse, p. 1001, II; MICHEL, *Hist. de l'Art*, I, 1, p. 398; BRÉHIER, *L'art chrétien*, p. 170.

<sup>4</sup> LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. XXXIII, XLVI, etc.

<sup>5</sup> « Ces caisses étaient munies de couvercles, tantôt plats, tantôt arrondis en demi-cylindre, ou élevés en forme de toit à section triangulaire », *Rev. arch.*, 1873, I, p. 406.

suisses, sont constellés des mêmes rosaces, étoiles à six rais, hélices, etc., groupées suivant les mêmes associations <sup>1</sup>. A placer en regard un ossuaire juif <sup>2</sup>, un reliquaire mérovingien <sup>3</sup>, ou roman <sup>4</sup>, un coffret suisse <sup>5</sup>, l'analogie des formes et du décor est évidente, et elle nous permet de reconnaître sur ce point encore une longue tradition, d'autant plus certaine que les ossuaires palestiniens en pierre étaient primitivement de vrais coffrets en bois <sup>6</sup>, sculptés avec la même technique que les coffrets ultérieurs de plusieurs siècles (*fig. 17*).

\* \* \*

Ces rosaces ne sont-elles plus, dans l'art rustique moderne, que de simples ornements, aimés parce qu'ils sont faciles à tracer ? M. le curé du village valaisan d'Hérémente, où leur emploi est encore fréquent, répond à notre demande : « la rosace dont vous me parlez ci-contre, n'est ni plus ni moins qu'un motif décoratif, très employé chez nous, et je trouve qu'il fait bonne figure, en même temps qu'il est facile à exécuter. Je l'ai employé moi-même comme garniture dans une inscription au bâtiment scolaire » <sup>7</sup>. Leur sens s'est obscurci, comme celui de tout motif qui, au cours d'une existence séculaire, selon une loi générale d'évolution, s'est dépouillé des pensées qui l'avaient créé, pour devenir, de mystique et symbolique, purement décoratif. Mais l'érudit qui reconstitue leur histoire reconnaît en elles les survivantes des vieilles rosaces du christianisme primitif et du paganisme, quand bien même ceux qui les emploient encore aujourd'hui ne s'en doutent plus.

Sinon, pourquoi seraient-elles usitées sans discontinuer, à travers tout le moyen âge et les temps modernes, dans l'ornementation religieuse et funéraire, tout comme elles couvraient aux temps mérovingiens et carolingiens le mobilier liturgique, et, antérieurement, les stèles des défunts ? On les voit sur les chapiteaux et les piliers des églises <sup>8</sup>. Un bénitier de l'église d'Hermance (*fig. 18*), près de Genève, du

<sup>1</sup> Ossuaires palestiniens, LECLERCQ et CABROL, s.v. Châsse, fig. 2690; MICHEL, *Hist. de l'Art* I, 1, p. 398, fig. 187.

Coffrets, reliquaires chrétiens, châsse de Saint-Benoît-sur-Loire, VII<sup>e</sup> siècle, MICHEL, *op. l.*, p. 422, fig. 202; coffret du trésor de Trèves, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, PALUSTRE, *Le Trésor de Trèves*, pl. XV.

Coffrets suisses, BAUD-BOVY, *op. l.*, passim.

<sup>2</sup> Ex. *Rev. arch.*, 1873, I, p. 401, fig.

<sup>3</sup> Par exemple la châsse de St-Benoît-sur-Loire.

<sup>4</sup> Ex. *Catalogo delle cose d'arte et d'antichità d'Italia*, Pisa, 1922, p. 171, n<sup>o</sup> 164, XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>5</sup> Par exemple un coffret du Musée de Genève, DEONNA, « Survivances ornementales », *Archives suisses des traditions populaires*, XXI, 1917, p. 185, fig. 6.

<sup>6</sup> *Rev. arch.*, 1873, I, p. 401.

<sup>7</sup> Lettre du 14 mars 1928.

<sup>8</sup> Chapiteau de Schennis, St-Gall, XII<sup>e</sup> siècle, rosace à six rais réunis, moulage au Musée de Zurich. — Chapiteaux du monastère de St-Honorat, îles de Lérins, France, rosace à six rais réunis, entrelacs cruciforme. — Genève, temple de l'Auditoire, ancienne église de S<sup>te</sup>-Marie-la-Neuve, chapiteau de la nef, à droite de l'entrée, XV<sup>e</sup> siècle (*fig. 19*).

XV<sup>e</sup> siècle, montre, parmi les motifs qui ornent les six pans de la cuve, la rosace-marguerite, la rosace-hélice et la rosace à six rais réunis à leurs extrémités, donc associées comme jadis, et voisinant avec le monogramme de Jésus <sup>1</sup>. Dans le village d'Hérémente, en Valais, la rosace à six rais réunis par une courbe couvre à profusion les croix de bois qui surmontent les tombes du cimetière, anciennes et actuelles <sup>2</sup> (fig. 18), et l'on remarquera qu'elle est placée, comme sur certaines croix du christianisme primitif, à l'extrémité des branches <sup>3</sup>, ou à la rencontre de celles-ci <sup>4</sup>. Dans le Valais encore, à Vercorins <sup>5</sup>, à Hérémente <sup>6</sup>, la même rosace accompagne les

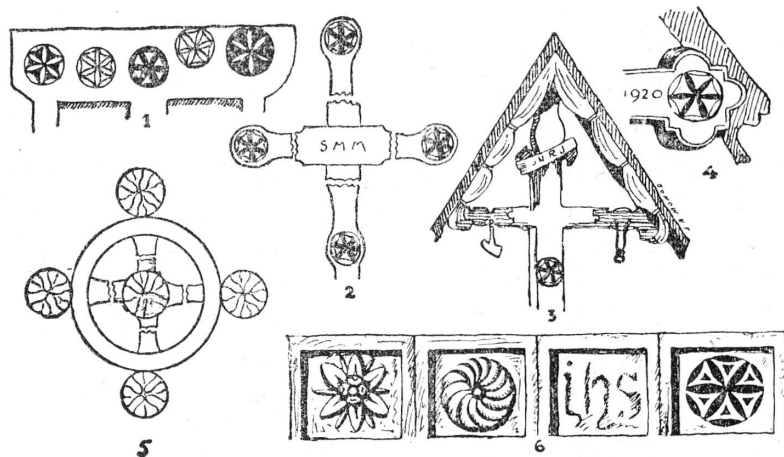


FIG. 18. — Rosaces de destination religieuse et domestique en Suisse.

1-4. Hérémente, Valais, *Archives suisses des trad. populaires*, 1921, Rosaces chrétiennes, p. 110, fig. 315. — 5. HUNZIKER, *La maison suisse, Le Valais*, 1902, p. 3, fig. 3. — 6. Bénitier dans l'église d'Hermance, canton de Genève, *Genava*, V, 1927, p. 152, n° 328, détail.

crucifix, les croix des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, dont quelques-unes mêmes n'ont pas d'autre décor. Elle apparaît sur les stèles funéraires de la Hongrie actuelle<sup>7</sup>. A les voir, on se souvient des stèles funéraires puniques, romaines, des ossuaires juifs, du sarcophage de Boethius, évêque de Carpentras au VI<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>, des sarcophages chrétiens avec la rouelle mystique<sup>9</sup>, enfin des tombes basques qui répètent aujourd'hui encore le

<sup>1</sup> *Genava*, V, 1927, p. 152, n° 328.

<sup>2</sup> DEONNA, « Rosaces chrétiennes », *Archives suisses des traditions populaires*, 1921, p. 110 sq., fig. 3-4.

<sup>3</sup> LECLERCQ et CABROL, s. v. Croix, p. 3099-3100, fig. 3399, croix de Zanica, Bergame, VII<sup>e</sup> siècle, etc.

<sup>4</sup> Ambon de Romainmotier.

<sup>5</sup> HUNZIKER, *La maison suisse*, 1902, I, Valais, p. 81, fig. 74.

<sup>6</sup> DEONNA, *Rosaces chrétiennes*, p. 112, fig. 5.

<sup>7</sup> *L'art populaire hongrois*, 1928, p. 232-4.

<sup>8</sup> LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. LVI, 2, p. 129; MICHEL, *Hist. de l'Art*, I, 1, p. 397, fig. p. 86.

<sup>9</sup> Sarcophage de Genève, *Genava*, V, 1927, p. 127, n° 235.

svastika<sup>1</sup>. Malgré la fuite des siècles, les changements de religion et de races, les usages n'ont pas changé.

Songerions-nous aujourd'hui à mettre sur les croix de nos morts ou de notre dieu, avec une telle constance, des motifs sans valeur, exclusivement profanes ? Pourquoi supposer qu'autrefois, où la foi fut plus vive, il en eût été autrement ?

\* \* \*

Ces rosaces sont maintes fois sculptées ou peintes sur les montants des fenêtres et des portes, sur les cheminées de toute la Suisse, en Valais<sup>2</sup>, dans les Grisons<sup>3</sup>, etc., où l'on retrouve depuis le XVI<sup>e</sup> siècle les étoiles à six rais réunis par des courbes<sup>4</sup>, les hélices, les rosaces-marguerites, etc. (*fig. 19*). Genève offre plusieurs exemples de cet usage: consoles, peut-être de cheminées, des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>5</sup>; dessus de porte de Laconnex avec rouelle à rais droits, rosace à six pétales réunis, monogramme de Jésus dans le soleil rayonnant, date 1558<sup>6</sup>; dessus de cheminée dans une maison de Vernier, avec rosace à six rais réunis, monogramme JHS, et la date 1586; Aire, ferme Waldé, rosace à six rais<sup>7</sup>, et date 1659; Sézegnin, maison Lyana, rosace-marguerite, hélice, et date 1702<sup>8</sup>; Bossy, ferme Maréchal, dite « La Rosière », à cause des rosaces qui constellent le dessus des portes de granges<sup>9</sup>. Sur les demeures, elles sont souvent associées au trigramme JHS dans le soleil<sup>10</sup>; le rôle religieux et protecteur de celui-ci est connu<sup>11</sup>; pourquoi en serait-il autrement de la rosace qui lui fait pendant ? N'a-t-elle pas conservé, malgré que son sens soit obscurci, le rôle protecteur qu'elle eut dès ses origines ?<sup>12</sup> N'est-elle pas encore la rosace céleste de jadis, la rosace du soleil<sup>13</sup>, assimilé dès les débuts du christianisme à Jésus ?<sup>14</sup> C'est bien notre opinion.

<sup>1</sup> *Rev. des études anciennes*, 1910, p. 90.

<sup>2</sup> DEONNA, « Rosaces chrétiennes », *Arch. suisses des trad. populaires*, p. 111, fig. 1, 2, Hérémente; HUNZIKER, *La maison suisse*, I, *Le Valais*, 1902, p. 97, fig. 92 (Veyraz, XVI<sup>e</sup> siècle); p. 40, fig. 37a; p. 26, fig. 30f; p. 68, fig. 64c; p. 3, fig. 3.

<sup>3</sup> BAUD-BOVY, *op. l.*, fig. 48; HUNZIKER, *La maison suisse*, III, *Les Grisons*, 1906, p. 130, fig. 131 m (types de rosaces sur les maisons); p. 122, fig. 131a; p. 83, fig. 81b.

<sup>4</sup> HUNZIKER, *La maison suisse*, IV, *Le Jura*, 1907, p. 101, fig. 106a, hélice, rosace à six rais réunis, Dompierre; p. 91, fig. 93, Villars le Terroir, hélice; ID., V, *La maison du plateau suisse*, 1909, p. 142, fig. 215, 215b; REUTTER, *Fragments d'architecture neuchâteloise*, 1914, pl. XXXVII, Valanvron.

<sup>5</sup> *Genava*, V, 1927, p. 153, n° 334.

<sup>6</sup> *Ibid.*, VI, 1928, p. 170, n° 601, 759.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 239, n° 787.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 241, n° 804.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 168, n° 586.

<sup>10</sup> Hérémente, Genève, etc.

<sup>11</sup> Sur ce trigramme, si fréquent sur les portes des villes, les maisons, *Genava*, VI, 1928, p. 163, 168.

<sup>12</sup> Cf. RUTIMEYER, *Urethnographie der Schweiz*, p. 356-7.

<sup>13</sup> Cf. la gravure citée plus haut, p. 191, du XVI<sup>e</sup> siècle, où ce sens est évident, INDAGINE, *Chiromantia*, 1531, p. 128, fig.

<sup>14</sup> Sur cette assimilation, voir plus haut, p. 187.



Et nous pensons aussi que, si ces rosaces continuent à couvrir en telle abondance le mobilier rustique de Suisse et d'autres pays, manches de cuillers, de seillots à traire, couvercles de fromages, lits, chaises, coffrets, etc., où elles n'ont plus qu'un sens décoratif, c'est qu'elles y perpétuent la très vieille tradition qui, dans l'antiquité,

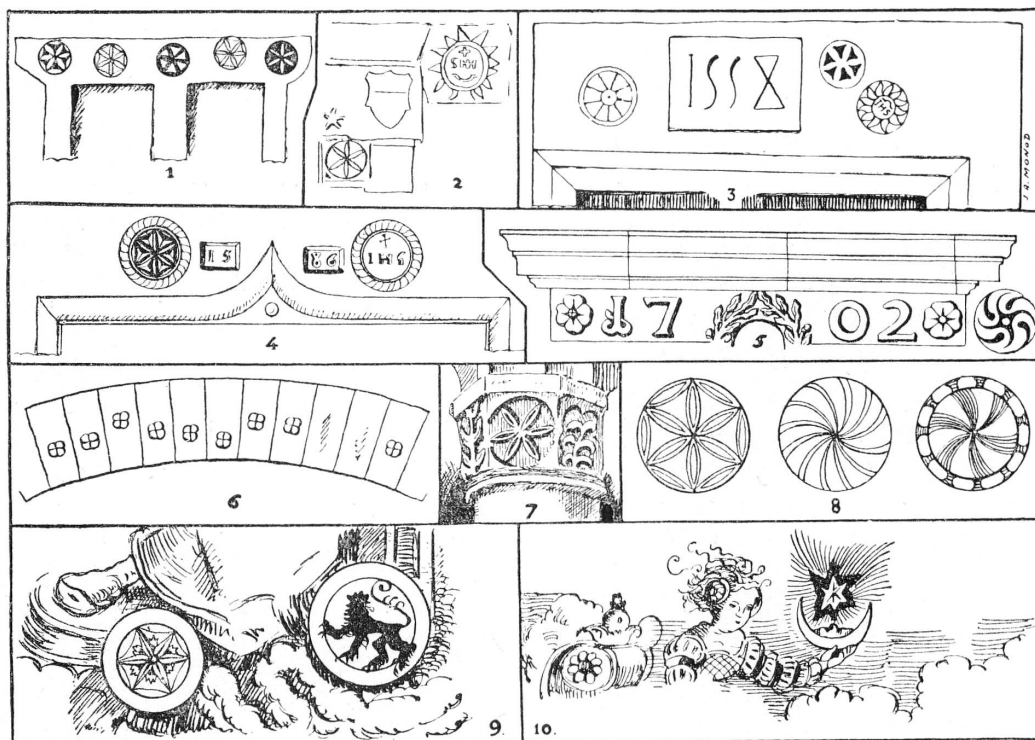


FIG. 19. -- Rosaces, sur des édifices de Suisse et de Savoie.

1. Fenêtre d'une maison à Hérémece, Valais, *Archives suisses des trad. populaires*, 1921, Rosaces chrétiennes, fig. 1. — 2. Rosaces et JHS, *ibid.* — 3. Fenêtre d'une maison de Laconnex, canton de Genève, *Genava*, Catalogue des collections lapidaires, 1928, VI, p. 170, n° 601, 759, XVI<sup>e</sup> s. — 4. Linteau d'un séchoir de cheminée, maison à Vernier, canton de Genève, XVI<sup>e</sup> s. — 5. Porte d'une maison à Sèzegnin, canton de Genève, XVIII<sup>e</sup> s., *Genava*, VI, 1928, p. 240, n° 804. — 6. Décor d'une porte de grange à Bossy, canton de Genève, *Genava*, VI, 1928, p. 167, n° 584. — 7. Chapiteau de l'église de l'Auditoire, Genève, XV<sup>e</sup> s. — 8. Rosaces sur des maisons suisses, des Grisons, HUNZIKER, *La maison suisse, III, Les Grisons*, p. 130, fig. 131. — 9. Le char du soleil, *INDAGINE, Chiromantia*, 1531, p. 128, fig. — 10. Le char de la lune, *ibid.*, p. 135, fig. 132.

les plaçait, comme aussi les rouelles protectrices, non seulement sur les armes, mais sur les objets de parure et les objets mobiliers<sup>1</sup>.

Nous invoquerons encore, en faveur de la filiation qui unit les rosaces du mobilier rustique suisse aux rosaces du christianisme primitif, le même argument qui nous a servi à prouver la filiation de ces dernières avec les rosaces antiques: leur

<sup>1</sup> Les exemples sont innombrables. Voir au Musée de Genève, manche de casserole en argent du trésor de St-Genis, *Rev. arch.*, XIV, 1921, p. 276, n° 29, etc.

constante association, le plus souvent celle de l'hélice avec la marguerite ou avec l'étoile à six rais, réunis ou non <sup>1</sup> (fig. 20).

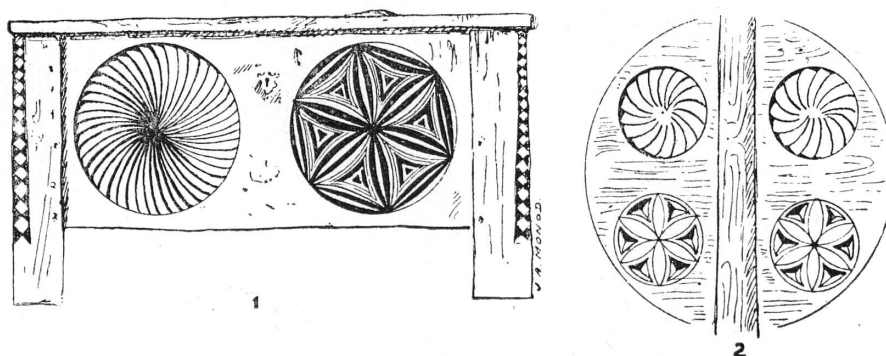


FIG. 20. — Association de l'hélice et de l'étoile à six rais dans le mobilier populaire suisse.

1. BAUD-BOVY, *L'art rustique en Suisse*, 1924, fig. 96. — 2. RUTIMEYER, *Ur-Ethnographie der Schweiz*, fig. 181.

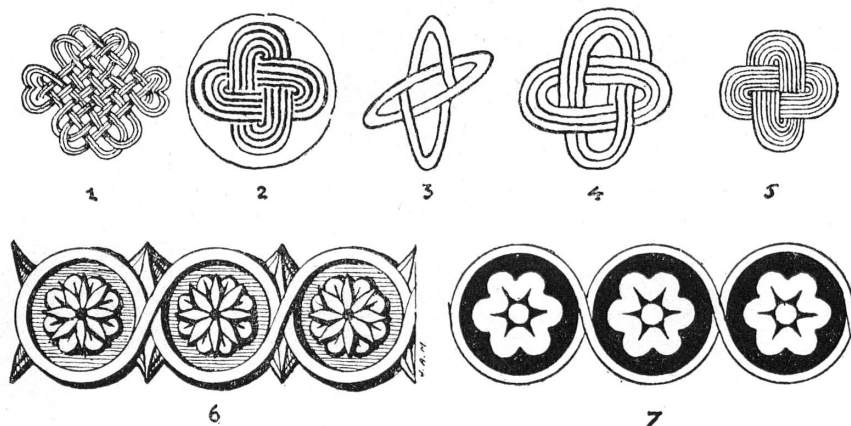


FIG. 21. — Entrelacs dans le mobilier populaire suisse et ailleurs.

1. BAUD-BOVY, *op. l.*, fig. 173, mobilier suisse. — 2. *Archives suisses des trad. populaires*, 1924, XXV, Rosaces et entrelacs, pl. II, 4, mobilier suisse. — 3. *Ibid.*, pl. V, 10, sur une dague de Challex, Ain, XIII<sup>e</sup> siècle. — 4. *Ibid.*, pl. V, 11, sur une plaque de ceinturon de l'art barbare. — 5. NÆF, *Chillon*, p. 53, fig. 45. — 6. VENTURI, *op. l.*, II, fig. 420, bordure. — 7. BAUD-BOVY, *op. l.*, fig. 19, bordure de coffre suisse.

\* \* \*

Regardons maintenant ces rosaces elles-mêmes; en les reconnaissant identiques à celles du début du christianisme et de l'antiquité, nous ne serons plus tentés de ne voir en elles que de simples coïncidences.

<sup>1</sup> Nombreux exemples. BAUD-BOVY, fig. 96, coffre des Grisons, XVI<sup>e</sup> siècle, hélice et étoile à six rais réunis; fig. 119, coffret du XVIII<sup>e</sup> siècle, mêmes motifs; fig. 181, siège, XVIII<sup>e</sup> siècle; RUTIMEYER, *op. l.*, fig. 181, couvercle, XVIII<sup>e</sup> siècle; *Archives suisses trad. populaires*, XXI, 1917, p. 185, fig. 5, boîte à épices, etc.

Elles demeurent associées à l'*entrelacs* (fig. 21) dont les aspects sont toujours les mêmes depuis des siècles, en particulier avec l'*entrelacs cruciforme*<sup>1</sup> et bien d'autres variantes<sup>2</sup>.

Voici, sur les coffres et coffrets suisses<sup>3</sup>, les *bordures de cercles tangents enfermant des rosaces*, motif fréquent dans l'art chrétien d'Orient et d'Occident<sup>4</sup>, spécialement sur les cassettes (fig. 21).

Voici les rosaces, dont nous ne voulons pas énumérer les variétés, mais seulement noter les principales (fig. 22). C'est la *marguerite* aux larges pétales (4, 6 ou plus)<sup>5</sup>.

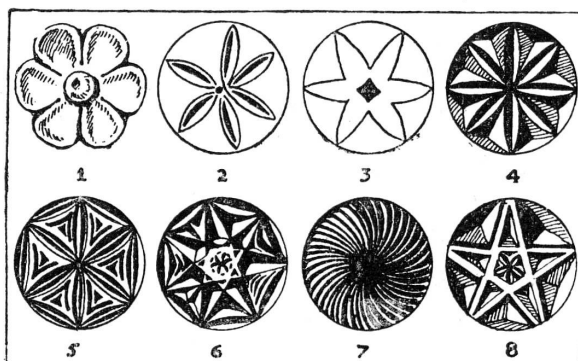


FIG. 22. — Types de rosaces dans le mobilier populaire suisse.

1. BAUD-BOVY, *L'art rustique en Suisse*, fig. 125. — 2. *Ibid.*, fig. 120. — 3. *Ibid.*, fig. 118. — 4. *Ibid.*, fig. 106. — 5. *Ibid.*, fig. 96. — 6. *Archives suisses des traditions populaires*, 1924, Rosaces et entrelacs, pl. II, 5. — 7. BAUD-BOVY, *op. l.*, fig. 96. — 8. *Archives suisses*, 1924, pl. III, 7.

<sup>1</sup> Sur l'entrelacs cruciforme, voir plus haut, p. 172, référ.; *Archives suisses des traditions populaires*, « Rosaces et entrelacs », 1924, p. 86, n° 6.

Dans l'art chrétien primitif, *ibid.*, pl. V, fig. 11; FORRER, *Die Gräber und Textilfunde von Achmim-Panopolis*, pl. VII, 5, etc.

Moyen-âge; pommeau de dague de Challex, Ain, au Musée de Genève, XIII<sup>e</sup> siècle, *Archives suisses trad. populaires*, 1924, p. 86, pl. V, 10; *Indicat. ant. suisses*, 1867, pl. 17, p. 86; graffites de la Tour de l'Île, Genève, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, *Genava*, V, 1927, p. 169, n° 398.

Mobilier suisse moderne, BAUD-BOVY, fig. 173; DEONNA, « Rosaces et entrelacs », *Archives suisses des trad. populaires*, 1924, p. 81 sq., pl. II, 4, 6, coffre grison, XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> BAUD-BOVY, fig. 58, 174, 183, etc.; briques suisses, RAHN, *Die mittelalterlichen Kunstdenkmäler des Kantons Solothurn*, 1893, p. 116, fig. 55, etc.

<sup>3</sup> BAUD-BOVY, fig. 19, XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> MUNOZ, *L'art byzantin à l'exposition de Grottaferrata*, 1906, p. 128, fig. 89, étoffe copte; LAURENT, *L'art chrétien primitif*, II, pl. XVIII; DALTON, *Catalogue of the early christian antiquities*, British Museum, 1901, pl. XII; *Id.*, *Catalogue of the ivory carvings of the christian era*, British Museum, pl. XI, 16 (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle); VENTURI, II, fig. 418 sq., 432-3, 437, etc.

<sup>5</sup> BAUD-BOVY, fig. 118, 125, 168.

Ce sont les *rosaces-étoiles*, aux feuilles minces, enfermées dans un cercle, à *quatre*<sup>1</sup>, *six*<sup>2</sup>, *huit* ou *douze* rai<sup>3</sup>, et tout particulièrement la vieille rosace typique, dont les *six rai*s sont réunis à leurs extrémités par des courbes<sup>4</sup>, qui décorent à profusion

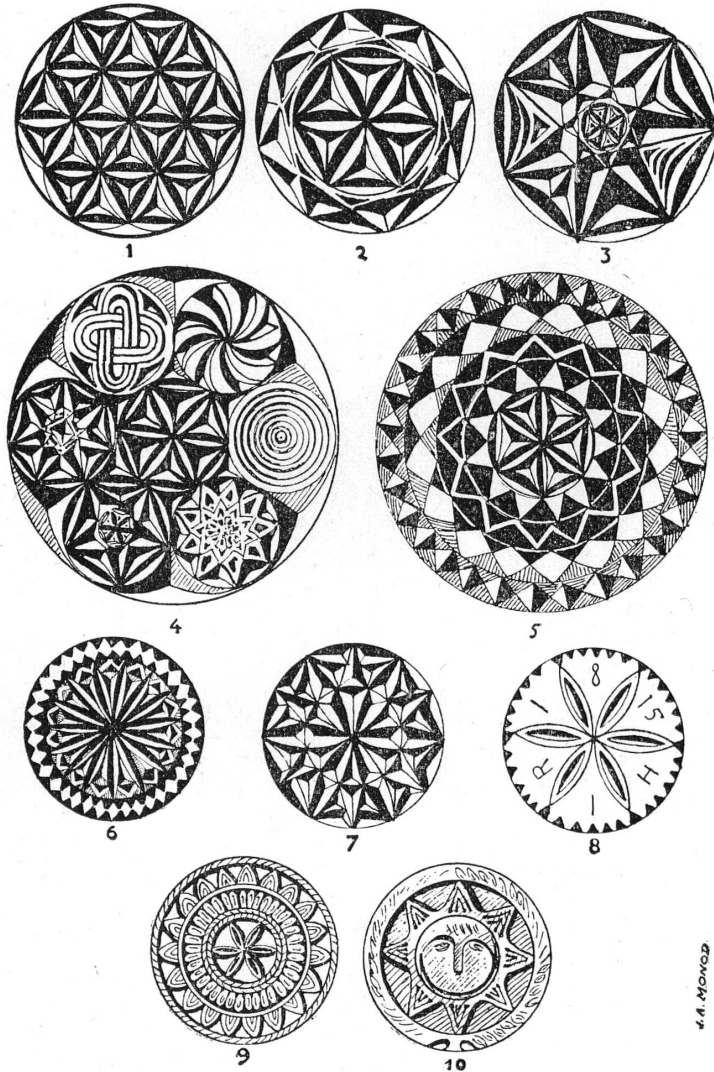


FIG. 23. — Rosaces diverses dans le mobilier populaire suisse.

1. *Archives suisses des traditions populaires*, 1924, Rosaces et entrelacs, pl. II, 6. — 2. *Ibid.*, pl. 1, 2. — 3. *Ibid.*, fig. 5. — 4. *Ibid.*, fig. 6, au centre. — 5. BAUD-BOVY, *L'art rustique en Suisse*, fig. 96. — 6. *Ibid.*, fig. 96. — 7. *Ibid.*, fig. 182. — 8. *Ibid.*, fig. 39. — 9. VENTURI, *Storia dell' arte italiana*, II, fig. 109, à gauche. — 10. *Catalogue du Musée Alaoui*, pl. XVIII, 657, Afrique du Nord.

<sup>1</sup> Cruciforme, *ibid.*, fig. 120.

<sup>2</sup> *Ibid.*, fig. 106, 118, 120, 122; RUTIMEYER, *op. l.*, p. 353, fig. 180; p. 355, fig. 181.

Maisons et croix d'Hérémece, voir plus haut, p. 198; maison d'Argentières, Haute-Savoie, date 1823; chalet de Sierre, Valais, date 1876, etc.

<sup>3</sup> BAUD-BOVY, fig. 106.

<sup>4</sup> Parfois à sept rai, *Archives suisses*, XXV, 1924, pl. II, 5, 6.



les coffres et coffrets<sup>1</sup>, les fers à gaufres<sup>2</sup>, les divers ustensiles de ménage, comme les portes et fenêtres des demeures, et le mobilier funéraire et liturgique<sup>3</sup>. C'est l'hélice, qui continue à s'associer aux motifs précédents<sup>4</sup>.

Ce sont d'autres éléments, comme le pentagramme et l'hexagramme<sup>5</sup>, la rouelle à rais droits, dont l'existence n'est pas moins ancienne que celle des autres types de rosaces, motifs qui conservent au moyen-âge et dans les temps modernes leur sens mystique et talismanique.

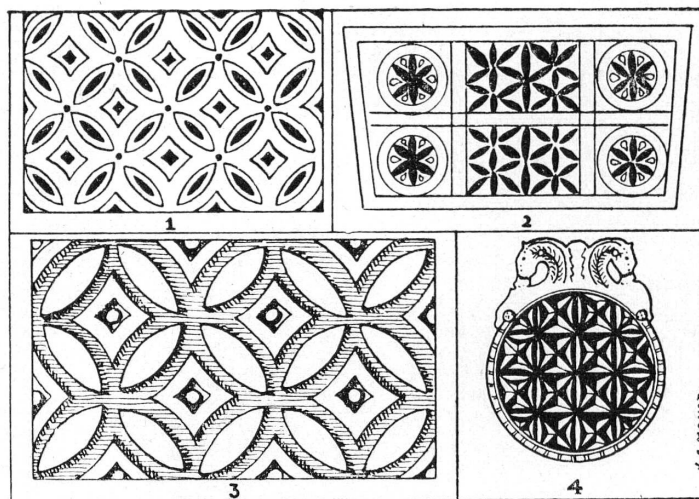


FIG. 24. — Réseau de rosaces.

1. Afrique du Nord, *Catalogue du Musée Alaoui*, pl. V, 99. — 2. Coffret palestinien, *Rev. arch.* 1873, I, p. 413, fig. — 3. GAYET, *L'art copte*, p. 227. — 4. LINDENSCHMITT, *Handbuch der deutschen Altertümer*, I. *Die Altertümer der merovingischen Zeit*, pl. VIII, 370.

Tout comme dans l'art antique, par exemple sur les mosaïques romaines, et dans celui du christianisme primitif, ces rosaces constituent des ensembles plus complexes, en se combinant entre elles ou avec d'autres formes géométriques (fig. 23) Elles s'inscrivent dans des carrés opposés<sup>6</sup>, forment le centre de rosaces plus grandes<sup>7</sup>,

<sup>1</sup> Déjà sur un bahut de Valère, XII<sup>e</sup> siècle, RUTIMEYER, fig. 179, voir plus haut.

Mobilier suisse moderne, RUTIMEYER, fig. 178; *Archives suisses trad. populaires*, XXV, 1924, pl. II, III; BAUD-BOVY, fig. 119, 137, 181, etc.

<sup>2</sup> Musée hist. de Bâle.

<sup>3</sup> Voir plus haut, p. 197 sq.

<sup>4</sup> DEONNA, « Survivances ornementales », *Arch. suisses des trad. popul.*, XXI, 1917, p. 185 sq., fig. 1, 4, 5, 7; XXV, 1924, p. 81 sq.; fig. 6, 7, 9; RUTIMEYER, fig. 181; *Heimatschutz*, 1916, juin, n<sup>o</sup> 6, p. 82, fig. 3; BAUD-BOVY, fig. 96; sur des monuments lapidaires de Genève, voir plus haut.

<sup>5</sup> *Archives suisses*, XXV, 1924, fig. 7, p. 85, coffre grison; *Indicateur d'ant. suisses*, 1867, pl. 17, p. 86; à Chillon, NÆF, *Chillon*, fig. 45, p. 109.

<sup>6</sup> *Archives suisses*, XXV, 1924, fig. 2.

<sup>7</sup> *Ibid.*, fig. 5, 6; BAUD-BOVY, fig. 182; vallée d'Aoste, *Boll. d'Arte*, II, 1922, p. 133, XVIII<sup>e</sup> siècle.

déterminent de multiples complications <sup>1</sup>, dont il serait facile de trouver les lointains antécédents <sup>2</sup>.

Ne prenons qu'un de ces cas, celui où les rosaces à quatre ou six rais s'accolent par leurs extrémités de façon à former un réseau continu, les rais de l'une devenant les éléments constitutifs des autres (*fig. 23-24*). Ce motif est fréquent — le réseau étant souvent renfermé en un grand cercle — sur le mobilier <sup>3</sup> et sur les demeures suisses <sup>4</sup>. Ce décor paraît déjà sur des mosaïques <sup>5</sup>, des vases à reliefs et à glaçure rouge <sup>6</sup>, des stèles funéraires de l'époque romaine <sup>7</sup>; sur des reliefs et coffrets palestiniens <sup>8</sup>, coptes <sup>9</sup>, des plaques de ceinturons barbares <sup>10</sup>, sur divers monuments mérovingiens <sup>11</sup>; la filiation est continue.

\* \* \*

D'où vient encore cette *fleur de lis* (*fig. 25*), si usuelle dans le mobilier de la Suisse et des pays voisins, souvent associée aux rosaces, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et même avant, jusqu'à nos jours ? <sup>12</sup> S'inspire-t-elle de la fleur de lis de France ou de Florence, du lis de la Vierge et des Saints ? <sup>13</sup> Elle orne les morions allemands du XVI<sup>e</sup> siècle, où l'on a voulu reconnaître en elle le symbole de la Vierge <sup>14</sup>. En Orient byzantin, elle est l'emblème de la famille Vatatzès-Lascaris, et elle est prise par les empereurs de Nicée après Jean III <sup>15</sup>. On la voit sur le manteau du roi David, sur une fresque du XII<sup>e</sup> siècle de l'église d'Abou-Gosch, en Syrie <sup>16</sup>. Elle est le motif

<sup>1</sup> *Archives suisses*, XXV, 1924, fig. 6, 7; BAUD-BOVY, fig. 96, 181.

<sup>2</sup> Ex. cercles avec entrelacs, BAUD-BOVY, fig. 174, 183; comparer avec VENTURI, II, fig. 377.

Rosaces du coffre de Valère, XII<sup>e</sup> siècle, RUTIMEYER, fig. 179, et BAUD-BOVY, fig. p. 39; comparer avec VENTURI, II, fig. 109.

<sup>3</sup> *Archives suisses*, XXI, 1917, fig. 4; XXV, 1924, fig. 6, 7; BAUD-BOVY, fig. 96, 124, 123, 137, 182.

<sup>4</sup> HUNZIKER, *La maison suisse*, III, *Les Grisons*, 1906, p. 130, fig. 131m; ID., V, *La maison du plateau suisse*, 1909, p. 142, fig. 215b; ID., I, *Le Valais*, p. 34, fig. 33l.

<sup>5</sup> *Catalogue du Musée Alaoui*, 1897, pl. V, n<sup>o</sup> 99; *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, 1, 2, 1922, n<sup>o</sup> 1075, 1093, 1135; BRECCIA, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, I, 1926, pl. XLVI.

<sup>6</sup> OSWALD-PRYCE, *An introduction to the study of the Terra Sigillata*, 1920, pl. VI, 2.

<sup>7</sup> Espagne, *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. II, p. 85 sq.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pl. VI; *Comptes rendus Acad.*, 1905, p. 344, fig.; *Rev. arch.*, 1873, I, p. 413, fig.

<sup>9</sup> GAYET, *Les monuments coptes du Musée de Boulaq*, pl. LXXXI; ID., *L'art copte*, p. 227, fig.

<sup>10</sup> SALIN, *Die altgermanische Thierornamentik*, p. 167, fig. 398; p. 170, fig. 404; p. 171, fig. 406; BOULANGER, *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc*, pl. 25, 1.

<sup>11</sup> SALIN, *op. l.*, p. 124, fig. 335; LINDENSCHMITT, *Handbuch der deutschen Altertumskunde*, I, *Die Altertümer der merovingischen Zeit*, 1880-9, pl. VIII, 376.

<sup>12</sup> Suisse: BAUD-BOVY, fig. 97, 124, 193; vallée d'Aoste, *Bolletino d'Arte*, II, 1922, p. 133, fig., XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>13</sup> CAHIER, *Caractéristiques des saints*, s.v. lis.

<sup>14</sup> DEMMIN, *Guide des amateurs d'armes* (3), p. 294.

<sup>15</sup> *Rev. arch.*, 1877, 33, p. 99.

<sup>16</sup> *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1924, p. 91.

de nombreux filigranes de papiers, souvent unie aux croix, aux trèfles, aux croissants, aux étoiles<sup>1</sup>. Elle paraît dans l'art arabe<sup>2</sup>, sous une influence occidentale, dit-on. Serait-ce pour la même raison qu'elle orne le galon de la coiffure d'un Bouddha au XIII<sup>e</sup> siècle ?<sup>3</sup>

On a souvent discuté l'origine et la nature du lis royal de France<sup>4</sup>, où l'on reconnaissait à tort jadis une interprétation mal comprise des abeilles d'or du tombeau de Childéric<sup>5</sup>. Le lis héraldique paraît déjà sur le blason de Philippe-Auguste

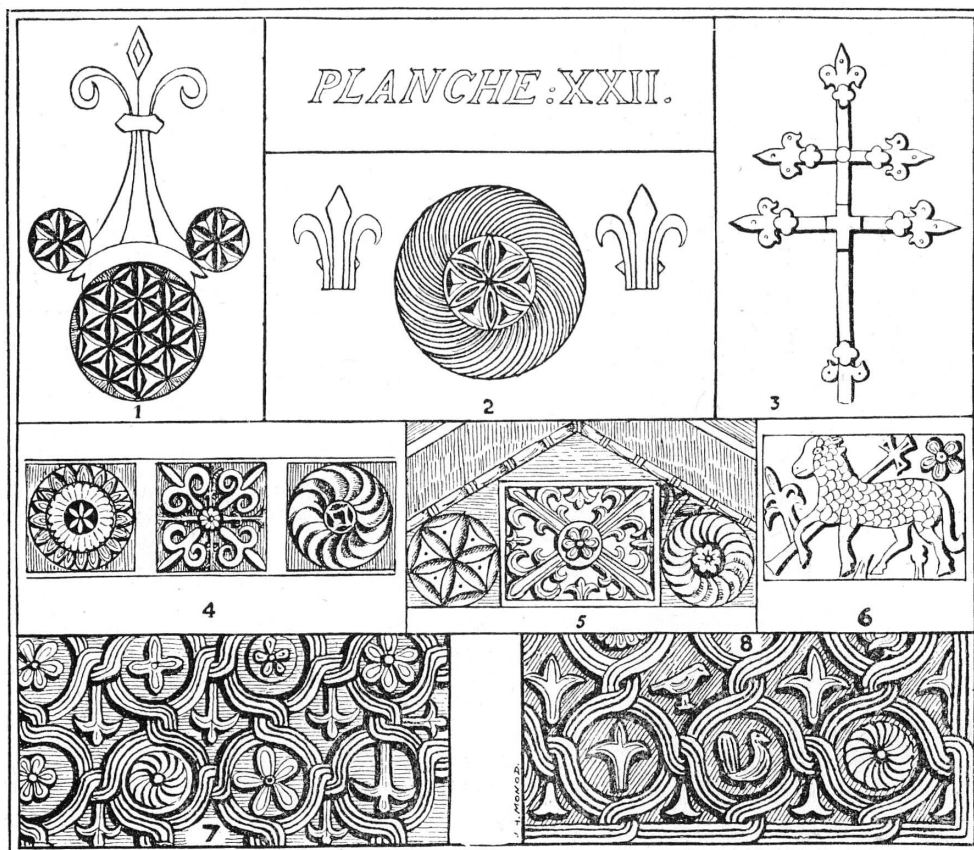


FIG. 25. — La fleur de lis et les rosaces dans l'art chrétien et dans le mobilier populaire.

1. Mobilier populaire suisse, BAUD-BOVY, fig. 124. — 2. Coffret, vallée d'Aoste, *Bolletino d'Arte*, II, 1922-3, p. 13, fig. — 3. HELBIG, *L'art mosan*, p. 106, fig. — 4. VENTURI, *op. l.*, II, fig. 109. — 5. *Ibid.*, fig. 110. — 6. *Ibid.*, fig. 113. — 7. *Ibid.*, fig. 116. — 8. CABROL, *Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie*, s.v. Entrelacs, fig. 4083 (Vence).

<sup>1</sup> BRIQUET, *Les filigranes*, n° 6710 sq., p. 379.

<sup>2</sup> *Bull. Soc. nationale des antiquaires de France*, 1925, p. 215 sq.

<sup>3</sup> DE MÉLY, *La Renaissance de l'art français et des industries de luxe*, 1926, p. 265, 268, fig. 20.

<sup>4</sup> Sur ce sujet, entre autres travaux: DE BEAUMONT, *Recherches sur l'origine du blason et en particulier sur les fleurs de lis*, Paris, 1853; cf. *Rev. arch.*, 1853, X, p. 623 sq.; *ibid.*, 1870-1, 22, p. 235 sq.; en dernier lieu, BLOCH, *Les rois thaumaturges*, 1924, p. 229 (note 2, référ.), 496; LANOË-VILLÈNE, *Symbolique de la fleur de lis des armoiries*, 1925, Paris.

<sup>5</sup> *Mém. Soc. nationale antiquaires de France*, 76, 1919-23 (1924), p. 108; COCHET, *Le tombeau de Childéric*, I, p. 180 sq.

(1180-1222)<sup>1</sup>, mais les légendes qui ont trait à son origine surnaturelle ne sont nombreuses qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. A-t-il été choisi au hasard ?<sup>2</sup> est-il emprunté à l'iconographie religieuse de la Vierge et des Saints; est-il issu directement par stylisation du lis naturel, de l'iris ?<sup>3</sup>

Le problème est peut-être mal posé et peut recevoir une solution différente, si l'on veut bien rechercher très loin dans le passé l'origine du lis moderne.

L'association des fleurs de lis, des rosaces et de la croix se voit déjà dans l'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle; une croix reliquaire donnée en 1267 par Saint Louis au couvent des Dominicains de Liège en est un exemple<sup>4</sup> parmi d'autres. Serait-ce en souvenir du don royal, serait-ce tradition antérieure ? En effet, un motif très voisin de la fleur de lis héraldique paraît déjà sur les reliefs des VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, surtout en Italie<sup>5</sup>, indépendamment ou formant une rosace souvent cruciforme<sup>6</sup>; il accompagne les symboles chrétiens, l'Agneau mystique<sup>7</sup>; il s'associe toujours aux rosaces et aux entrelacs, comme il le fera bien des siècles plus tard sur le mobilier populaire. Cette association persistante n'est-elle pas la preuve d'une filiation ornementale ? Et puisque l'art chrétien a hérité ses rosaces du paganisme, ne peut-il en être de même pour la fleur de lis (*fig. 26*) ?

On voit en effet sur des vases gallo-romains à reliefs et à glaçure rouge « un curieux essai de stylisation du lis, qui semble présager la fleur héraldique du moyen-âge »<sup>8</sup>, et cette fleur, dans cette série céramique où les rosaces abondent<sup>9</sup>, est souvent contenue dans un médaillon<sup>10</sup>; parfois même elle affecte l'apparence cruciforme qu'elle aura dans l'art chrétien<sup>11</sup>.

De Rome, on remonte plus haut dans le temps. La fleur de lis orne le manteau du Zeus Olympien de Phidias, dit Pausanias<sup>12</sup>; elle est un motif fréquent de l'art

<sup>1</sup> BLOCH, *l. c.*

<sup>2</sup> DIDRON, *Hist. de Dieu*, p. 444, note.

<sup>3</sup> DE LABORDE, « Les fleurs de lis héraldiques et les fleurs de lis naturelles », *Rev. arch.*, 1852, IX, p. 355 sq.; PERRARD, *comm. Soc. Hist. de Genève*, 1925, cf. *Bull. Sc. Hist.*, V, 1925, p. 39.

<sup>4</sup> HELBIG, *L'art mosan*, I, 1906, p. 104, 106, fig.

<sup>5</sup> COUTIL, *Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, 1919, p. CXX sq.

<sup>6</sup> VENTURI, II, fig. 106, 109, 110, 112, 113, 114, 116; *Revue Charlemagne*, I, 1911, pl. XIII, 4, Cividale. Cf. encore chapiteau de l'église de Romainmotier, Suisse; relief de Constantinople, avec monogramme chrétien, paon, etc., *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1924, p. 329.

<sup>7</sup> *Ibid.*, fig. 113, Pavie.

<sup>8</sup> MARTEAUX-LE-ROUX, *Boutae*, p. 205 et note 1, pl. II, n° 20 p. 199; DÉCHELETTE, *Vases ornés*, II, n° 1063 sq. M. Déchelette, qui reproduit plusieurs types de cette fleur de lis romaine, ajoute: « Nous devons à M. Bertrand, conservateur du Musée de Moulins, la communication d'une planche gravée sur laquelle il a réuni une série de fleurons provenant des officines de Lubié (Allier) et identiques aux types 1163 et suivants, pour faire ressortir leur similitude avec la fleur de lis héraldique ».

<sup>9</sup> DÉCHELETTE, *op. l.*, II, n° 1180 sq.

<sup>10</sup> MARTEAUX-LEROUX, *l. c.*

<sup>11</sup> DÉCHELETTE, n° 1178.

<sup>12</sup> PAUSANIAS, V, 11, 2; COLLIGNON, *Hist. de la sculpture grecque*, I, p. 527.



chypriote archaïque<sup>1</sup>, antérieurement de l'art égéen<sup>2</sup>, de la glyptique syro-hittite, de l'art égyptien, où sa stylisation trilobée, a-t-on remarqué, ressemble déjà à celle du lis moderne<sup>3</sup>. Elle orne des figurines syriennes<sup>4</sup>. Quel est son sens dans l'antiquité ? il est difficile de le dire. Peut-être est-il céleste<sup>5</sup>, car cette fleur s'associe déjà volontiers aux rosaces ; en tout cas elle doit avoir quelque valeur mystique, religieuse, talismanique. Et n'est-il pas curieux de constater qu'elle est déjà dans le monde minoen un emblème royal ?<sup>6</sup>

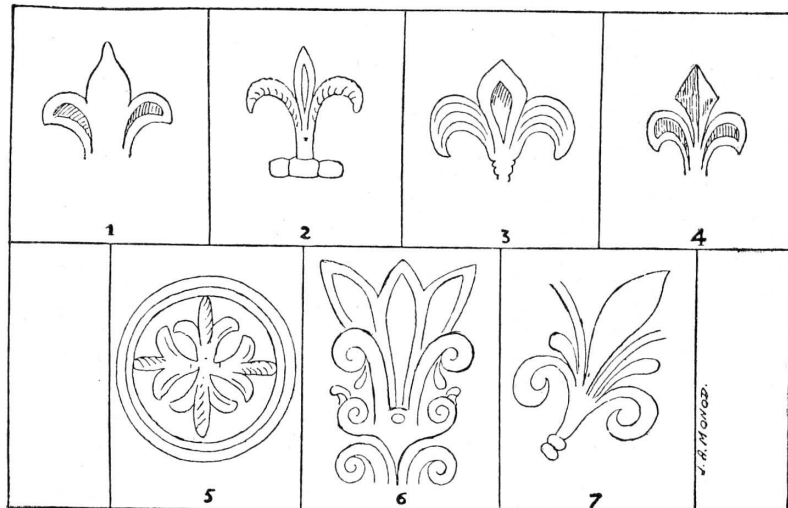


FIG. 25. — Fleurs de lis antiques.

1. Vase gallo-romain à glaçure rouge, MARTEAUX-LE-ROUX, *Boutae*, pl. LII, 20. — 2-5. *Id.*, DÉCHELETTE, *Vases ornés*, n° 1163 sq. — 6. Bandeau chypriote en or, DUSSAUD, *Les civilisations préhelléniques* (2), p. 276, fig. 198. — 7. Vase mycénien de Thèbes, *ibid.*, fig. 134.

<sup>1</sup> DUSSAUD, *Les civilisations préhelléniques* (2), p. 322.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 276, fig. 198 ; p. 179, fig. 134, vase mycénien de Thèbes ; GLOTZ, *La civilisation égéenne*, p. 400-1.

<sup>3</sup> BÉNÉDITE, *La cueillette du lis, à propos d'un bas-relief et d'un fragment de bas-relief au Musée du Louvre*, *Monuments Piot*, 25, 1924-2, p. 1 sq., sur le lis égyptien, p. 19-23 ; sa forme trilobée, fig. 7.

<sup>4</sup> *Syria*, VIII, 1927, p. 204, fig. 12.

<sup>5</sup> Comparer avec certaines apparences de la foudre, de l'éclair, du foudre de Zeus, JACOBSTHAL, *Der Blitz in der orientalischen und griechischen Kunst*, 1906 ; SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s.v. Fulmen. Le foudre a souvent en effet l'apparence d'une fleur trifide, peut-être en souvenir de la fêrulle, plante dont la moelle conservait entre les mains de Prométhée et de Zeus le feu céleste, et, entre celles des hommes, le feu terrestre. Cf. par exemple, fig. 3308, 3310, 3311. Cette fleur de feu a des ressemblances avec la fleur de lis. Chez les Latins, la foudre est appelée la flamme à trois pointes, « trifida flamma », « trisula ignes », Ovide, *Métam.*, II, 325, 848.

<sup>6</sup> GLOTZ, *op. l.*, p. 173-4 : « Les rois de Cnossos eurent peut-être encore un autre emblème, la fleur de lis. Rencontre bien extraordinaire. Doit-on croire que la fleur à trois pointes figurait une conception religieuse, l'idée de trinité ? Rien ne confirme ni ne dément cette hypothèse. Toujours est-il qu'au temps du M. R. II la fleur de lis se montre partout dans le palais de Cnossos et gagne toute l'Égée. C'est Minos lui-même qui apparaît sur un relief peint avec la couronne de fleur de lis rehaussée de grandes plumes et le collier de fleurs de lis. La fleur royale se voit dans le blason des

Céleste, religieuse, royale, ne sont-ce pas là les éléments mêmes de la fleur de lis de France, selon la légende de son origine surnaturelle qui paraît vers 1350, dans un poème latin dû à un religieux de l'abbaye de Joyenval, dans le diocèse de Chalons ?<sup>1</sup> Le roi Clovis, encore païen, luttant contre ses ennemis, porte des croissants comme emblèmes sur son bouclier. Un ange apparaît à la reine Clotilde et lui remet un bouclier aux fleurs de lis d'or, qui donnera la victoire à son époux; aussi remplace-t-elle sur le bouclier royal les croissants par les fleurs de lis<sup>2</sup>. Le croissant symbolise ici le paganisme, comme il symbolisera plus tard encore les Infidèles, mais il est aussi emblème céleste, comme les rosaces auxquelles il est de toute antiquité associés; la fleur de lis, celle de la Vierge et des Saints, fait allusion au christianisme qui rendra le roi victorieux; mais elle est aussi la fleur associée quelques siècles plus tôt, dans le christianisme primitif, aux symboles chrétiens et aux rosaces célestes; elle est toujours la fleur céleste mystique du paganisme et la fleur divine et royale. Ne peut-on croire à une lointaine filiation ?

\* \* \*

Pour la démonstration que nous avons faite, nous aurions pu utiliser les documents fournis par les arts populaires d'autres contrées que la Suisse, tous étroitement apparentés (*fig. 27*) prendre nos exemples en Alsace<sup>3</sup>, en Allemagne<sup>4</sup>, dans la vallée d'Aoste<sup>5</sup>, qui montrent des coffres, coffrets, berceaux, colliers de bétail, etc., en bois, sculptés de rosaces identiques à celles du mobilier suisse; en Espagne, aux coffres et coffrets modernes surchargés de rosaces pour lesquelles on invoque

sceaux; elle est peinte sur les murs, sur les vases. De la capitale elle passe dans toute l'île; à Gortyne, elle surmonte un muffle de lion; à Palaikastro, elle accompagne un oiseau héraldique. Elle traverse la mer; à Théra et à Philakopi, à Mycènes et à Pylos, elle s'épanouit sur les fresques, les poteries, les armes, les ivoires. On dirait que, pour les étrangers comme pour les Crétois, le royaume de Minos est le royaume des fleurs de lis.»

<sup>1</sup> Auparavant, les lis de France ne semblent être que de petites fleurs toutes simples, «*simplificibus tantum gladioli flosculis*», et il en est encore ainsi au début du XIV<sup>e</sup> siècle. BLOCH, *l. c.*

<sup>2</sup> BLOCH, *op. l.*, p. 229.

<sup>3</sup> *Images du Musée alsacien de Strasbourg*, 1904, pl. 12, 36; LAS CASES, *L'Art rustique en Alsace*, passim, pl. 91, 114.

Voir *ibid.*, pl. 106, châtelaines-porte-clefs, en forme de rondelles de laiton découpé, du XIX<sup>e</sup> siècle, tout à fait semblables aux châtelaines de l'époque mérovingienne, cf. BESSON, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 126; BARRÈRE-FLAVY, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, pl.

<sup>4</sup> Saxe, SEYFFERT, *Von der Wiege bis zum Grabe, Ein Beitrag zur sächsischen Volkskunst*, p. 4, 5, 16.

<sup>5</sup> «*Arte pastorale in Valle d'Aosta*», *Bolletino d'Arte*, II, 1922, p. 128 sq.

Cf. transenna des débuts du christianisme, d'Aoste, avec entrelacs circulaires et hélices, *Catalogo delle cose d'arte e d'antichità d'Italia*, Aosta, 1921, p. 78, fig. 100.

avec raison la filiation avec les rosaces et hélices des stèles funéraires de l'époque romaine trouvées dans ce pays <sup>1</sup>. « Ce qui rend cette question des stèles espagnoles plus importante encore, dit M. Jullian, c'est que nous trouverons ces motifs, astres, roues, svastikas, bien longtemps après la Renaissance comme motifs de décoration de meubles ou de tombes, et dans le Nord de l'Espagne et dans le pays basque français. J'ai encore vu graver un svastika sur une tombe au cimetière de Cambo. J'en ai

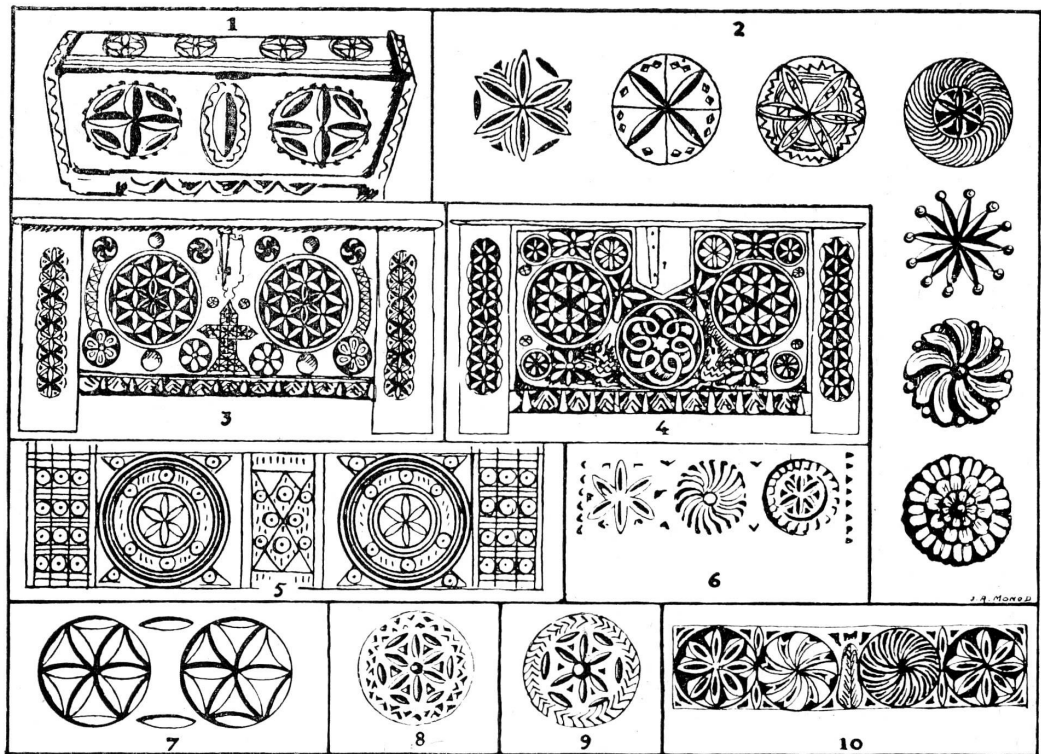


FIG. 27. — Mobilier populaire à décor de rosaces.

1. *Bolletino d'Arte*, II, 1922-3, p. 130, fig., Vallée d'Aoste, coffret. — 2. Types de rosaces, sur des meubles populaires de la vallée d'Aoste, *ibid.*, p. 128, 129, 132, 133, 134, 135. — 3. Mobilier populaire d'Espagne, *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. III. — 4. *Ibid.* — 5. Coffres roumains, Tsigara, *L'art roumain*, p. 38. — 6. *Ibid.*, p. 40. — 7. *Ibid.*, p. 41. — 8. *Ibid.*, p. 66. — 9. *Ibid.*, p. 78. — 10. Coffret tunisien, Rutimeyer, *Ur-ethnographie der Schweiz*, fig. 182.

retrouvé, avec les symboles astraux, sur de vieux coffres de sacristie. Est-ce tradition continue depuis l'époque romaine, est-ce simplement copies imaginées depuis la Renaissance ? Je ne sais trop que penser <sup>2</sup>. Comme en Suisse, il s'agit bien d'une filiation continue et non d'une renaissance, car on pourrait ici aussi noter les chaînons

<sup>1</sup> *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. III.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 90.

qui unissent cette décoration moderne<sup>1</sup> à celle du moyen-âge<sup>2</sup> et du christianisme primitif. Même constatation dans l'art populaire roumain<sup>3</sup>, qui assemble des coffrets de bois aux formes archaïques<sup>4</sup>, rappelant, comme les nôtres, les cassettes et reliquaires du début du christianisme; il les couvre de rosaces<sup>5</sup>, qu'il sculpte encore sur les colonnes des maisons<sup>6</sup>, les objets mobiliers<sup>7</sup>, les croix, où elles attestent leur origine mystique<sup>8</sup>. Et l'on retrouve les mêmes types de rosaces, en particulier l'étoile à six rais reliés à leurs extrémités<sup>9</sup>, comme celles qui se combinent en réseau<sup>10</sup>. Il n'en est pas autrement en Hongrie: ce sont des coffres et des coffrets aux formes archaïques<sup>11</sup>, au décor de rosaces<sup>12</sup>; ce sont toujours les mêmes types de rosaces que nous avons décrits<sup>13</sup>. Dans l'Afrique du Nord, on pourrait croire que quelque artisan suisse est l'auteur de ce coffret en bois acheté à Tunis<sup>14</sup>, aux hélices et rosaces, si l'on ne se rappelait que les stèles romaines et puniques de cette contrée en font déjà leur ornementation préférée<sup>15</sup>, et que des monuments du christianisme primitif de l'Afrique du Nord continuent cette tradition, tout semblables aux osthothèques juifs et aux coffres modernes<sup>16</sup>. On les trouve, ces rosaces, dans le décor marocain<sup>17</sup>, ailleurs encore<sup>18</sup>. Peut-être pourrait-on établir une parenté analogue entre l'antiquité et les disques ajourés avec hexagrammes, étoiles à six rais, qui ornent les chevelures

<sup>1</sup> Cf. nombreux exemples de rosaces, rouelles, pentalphas, hexagrammes, entrelacs cruciformes et autres, dans l'ethnographie moderne de la péninsule ibérique, comme talismans, LEITE DE VASCONCELLOS, *Signum Salomonis*, 1918, passim.

<sup>2</sup> Ex. église de Lino, près d'Oviedo, *Rev. des études anciennes*, 1910, pl. VI, 1.

<sup>3</sup> TSGARA-SAMURCAS, « L'art du peuple roumain », *Catalogue de l'exposition de Genève, Musée Rath*, 1925.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 37, fig.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 38, fig.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 20, fig. 23, fig.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 31, 33, 40, 41, 66, 78.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 20, 26, 66, 78.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>11</sup> *L'art populaire hongrois*, publication du Musée national hongrois, 1928, p. 144, 152, 153, 154-5.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>13</sup> *Ibid.*, 147, 158-9, 166, 167, 210, 211, 214, 215, 216, 218, 219, 220, 221; étoile à rais réunis à leurs extrémités, p. 214, 218, 219; soleil tournant, p. 216, 218.

<sup>14</sup> RUTIMEYER, *op. l.*, p. 356, fig. 182.

<sup>15</sup> Voir plus haut, p. 183, 186.

<sup>16</sup> Cf. le coffret en pierre de Dala'a, du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, peut-être reliquaire de martyr, avec inscription funéraire et rosaces à six rais réunis, LECLERCQ et CABROL, s. v. Ampoules, p. 1774, fig. 467. A propos de ce monument, on a fait observer qu'aujourd'hui encore les Kabyles confectionnent des ouvrages en bois qui rappellent exactement ce coffret, *ibid.*, p. 1773.

<sup>17</sup> DE LA NÉZIÈRE, *La décoration marocaine*, pl. XI, encrier, objets divers en céramique. Sur des stèles, *Stèles funéraires marocaines*, collection Hesperis, Institut des Hautes Etudes marocaines, III, 1927.

<sup>18</sup> RUTIMEYER, *op. l.*, p. 349 sq.



des femmes en Tripolitaine actuelle<sup>1</sup>, dont M. Bellucci a signalé les analogies avec certaines amulettes de l'Italie ancienne. On les voit sur des coffres en bois, grossièrement décorés de fleurs et de rosaces, qui font partie du mobilier moderne des paysans de la Palestine, lesquels continuent la tradition des ossuaires antiques, que nous avons déjà si souvent cités<sup>2</sup>.

\* \* \*

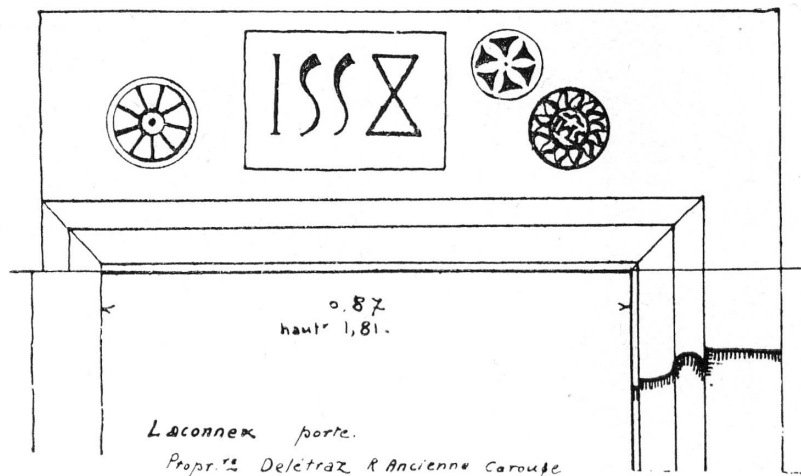
Certes, nous ne devons pas oublier les coïncidences possibles, surtout quand il s'agit d'ornements géométriques aussi simples. Ne trouve-t-on pas l'entrelacs en Nouvelle-Zélande<sup>3</sup>, et sous son aspect cruciforme, au Mexique ?<sup>4</sup> Mais nous croyons avoir démontré, pour ce qui concerne notre mobilier populaire, que suffisamment d'arguments permettent d'en attester la très lointaine origine, de situer les prototypes de leurs formes et de leur décor, non seulement dans l'art religieux du christianisme primitif, mais, par l'intermédiaire de celui-ci, dans celui de l'Orient syrien et dans l'antiquité classique.

<sup>1</sup> BELLUCCI, *Parallèles ethnographiques*, 1915, p. 47 sq.; RUTIMEYER, *op. l.*, p. 353, fig. 180.

<sup>2</sup> *Rev. arch.*, 1873, I, p. 401.

<sup>3</sup> HAUSENSTEIN, *Barbarer und Klassiker*, 1922, pl. 42, 43.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pl. 91.



Porte d'une maison à Laconnex, canton de Genève.